



Gouvernement du Québec
Conseil
des universités

E3U5
A8/
81.12
1982
QCSE

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITES
AU MINISTRE DE L'EDUCATION
SUR LE FINANCEMENT DU
RESEAU UNIVERSITAIRE 1982-83



DOC 544

E3 U5

A8/81.12

1982

QCSB

AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITES
AU MINISTRE DE L'EDUCATION
SUR LE FINANCEMENT DU
RESEAU UNIVERSITAIRE 1982-83

Conseil supérieur de l'éducation

Avis n° 81.12
Dépôt légal - 2e trimestre
ISSN - 0709-3985
Québec, le 30 avril 1982.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
1. La situation financière des universités: passée, présente et future	1
1.1 Evolution de l'effort financier du Québec pour l'enseignement universitaire de 1974-75 à 1981-82	2
1.2 Evolution des clientèles et des dépenses per capita	4
1.2.1 Evolution des clientèles par niveau d'enseignement	5
1.2.2 Evolution des dépenses per capita de 1974-75 à 1981-82	5
1.2.3 Effets du non-financement des clientèles additionnelles	8
1.3 La situation financière actuelle des universités	10
1.4 Les compressions annoncées	12
1.4.1 Les paramètres pour 1982-83	12
1.4.2 Les compressions budgétaires annoncées pour 1982-83, 1983-84 et 1984-85	13
2. Le cadre de l'avis	20
3. La mission et les grands objectifs de l'université	22
4. La planification des activités	26
5. Une nouvelle formule de financement	28
6. Conclusions	29
7. Recommandations	30
OBITER DICTUM	35
ANNEXE I	37
ANNEXE II	42
ANNEXE III	45

INTRODUCTION

L'an dernier, le Conseil des universités avait formulé deux avis sur le financement des universités: le premier sur le niveau global de financement du réseau, le second sur les règles de répartition des ressources entre les établissements. Cette année, étant donné que les modifications proposées aux règles budgétaires sont plus complexes, le présent avis du Conseil portera surtout sur le niveau de financement, bien que certains aspects du partage y seront évoqués. Le Conseil profitera d'un avis ultérieur pour faire connaître plus précisément sa position sur les règles de partage de l'enveloppe entre les établissements.

On trouvera dans un premier chapitre une description de la situation financière de l'ensemble des universités québécoises telle qu'elle a évolué ces dernières années et telle qu'on peut prévoir qu'elle sera dans les prochaines années. Les chapitres suivants décrivent les préoccupations du Conseil des universités en ce qui concerne l'impact de cette situation sur les missions fondamentales de l'université et sur les grands objectifs de l'enseignement supérieur. Quelques problèmes particulièrement sérieux et quelques moyens à explorer pour minimiser les effets néfastes des coupures budgétaires y sont également examinés.

C'est en s'appuyant sur cette toile de fond tant financière que qualitative que le Conseil formule ensuite ses recommandations.

1- La situation financière des universités: passée, présente et future

Pour donner un avis éclairé et utile sur le niveau de financement des universités pour l'année 1982-83, le Conseil des universités a voulu situer dans son contexte véritable la situation financière des universités. C'est pourquoi son analyse porte successivement sur l'histoire récente du financement des universités québécoises, sur les

coupures budgétaires de 1981-82 et sur celles prévues pour les trois prochaines années, en considérant particulièrement les effets des augmentations des clientèles étudiantes et de leur non-financement. Il passe aussi en revue les contraintes éprouvées par les universités et les mesures qu'elles ont prises pour affronter les compressions.

1.1 Evolution de l'effort financier du Québec pour l'enseignement universitaire de 1974-75 à 1981-82

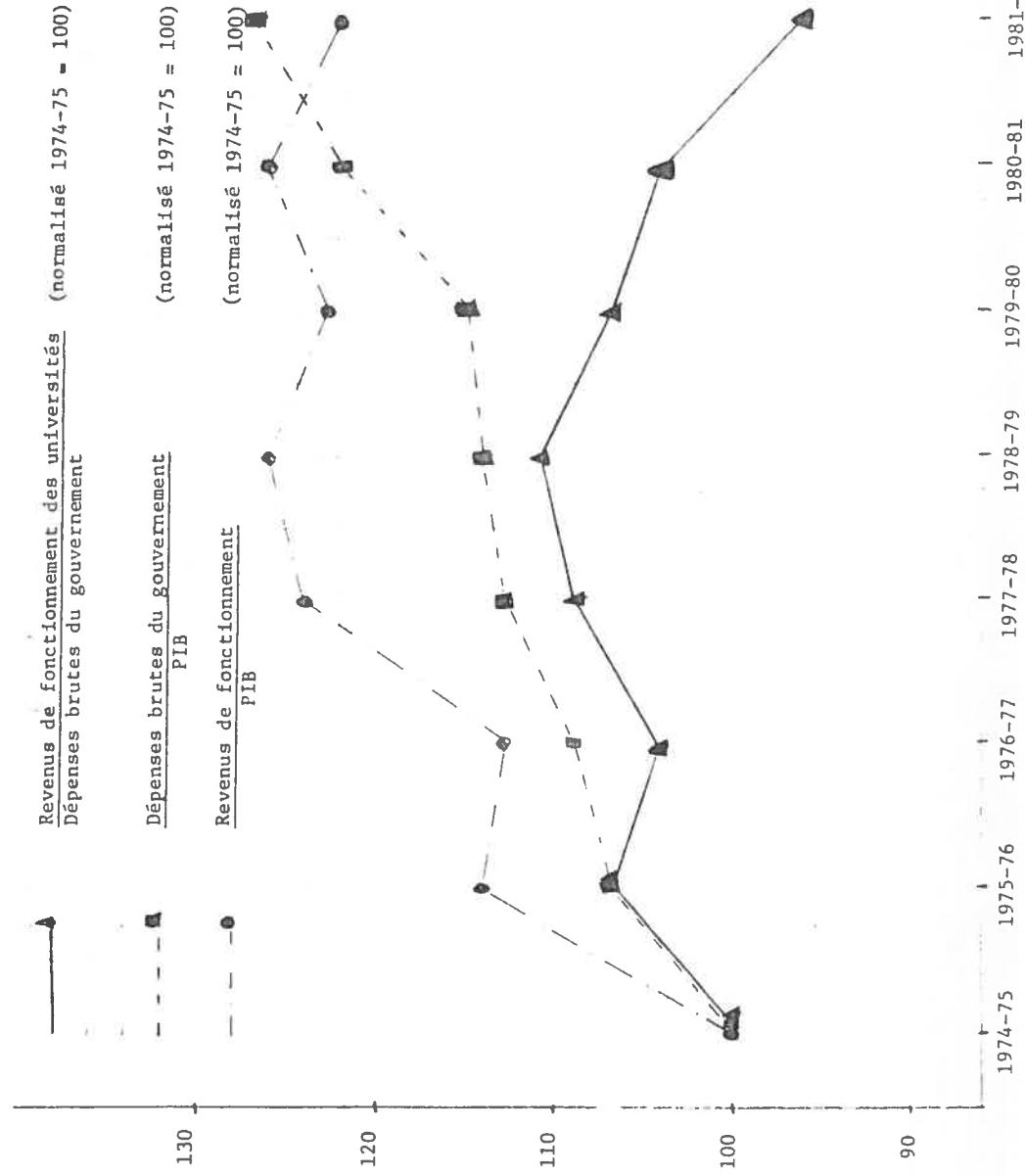
L'Etat québécois est le plus important bailleur de fonds des universités. Il finance présentement par ses subventions de fonctionnement environ 70% des dépenses courantes des universités (incluant celles reliées à la recherche, aux services à la collectivité et aux entreprises auxiliaires). Cette participation de l'Etat s'est d'ailleurs considérablement accrue au cours de la dernière décennie, en raison notamment de la politique du gel des frais de scolarité dans les universités québécoises. En effet, les subventions de l'Etat qui représentaient 57% des dépenses de fonctionnement des universités en 1970-71, comptent maintenant pour plus de 70%.

Comparaison des dépenses et des subventions (en milliers de \$) de fonctionnement des universités entre 1970-71 et 1980-81		
	1970-71	1980-81
A- Subventions du MEQ	145 654	763 066
B- Dépenses de fonctionnement	257 429,5	1 079 498
C- Ratio A/B x 100	57,0	71,0

Pour l'Etat, le fait d'occuper une part de plus en plus importante dans le financement universitaire, l'a conduit petit à petit à contrôler davantage le rythme de croissance des universités en ajustant en conséquence ses subventions de fonctionnement.

Au Graphique 1 et au Tableau 1 de l'Annexe I, on peut

GRAPHIQUE 1- Indices d'évolution d'indicateurs de financement des universités québécoises de 1974-75 à 1981-82



Source: Tableau 1 (Annexe I)

observer que la part des dépenses gouvernementales affectée au fonctionnement des universités s'est réduite de façon significative au cours des huit dernières années. En 1974-75 par exemple, les subventions de fonctionnement aux universités comptaient pour 4,16% des dépenses du gouvernement, alors qu'en 1981-82 elles ne représentaient plus que 3,99% de ces dépenses. Cette baisse s'est cependant manifestée à la fin de la période plutôt qu'au début puisqu'au cours des cinq premières années, soit de 1974-75 à 1978-79, le ratio "subventions aux universités/dépenses gouvernementales" a augmenté de 11%, après quoi il a décrue de 15% entre 1978-79 et 1981-82.

On observe également au cours de la même période un plafonnement de l'importance relative des subventions de fonctionnement aux universités par rapport au produit intérieur brut (PIB) du Québec. En effet, si, de 1974-75 à 1977-78, la part du PIB affectée aux universités s'est accrue de façon assez marquée, à partir de 1977-78 elle est demeurée à peu près constante. La part du PIB consacrée aux dépenses gouvernementales québécoises par contre n'a pratiquement pas cessé d'augmenter au cours des huit dernières années. Ainsi le ratio dépenses gouvernementales/PIB a augmenté de 27% globalement de 1974-75 à 1981-82, alors que le ratio subventions aux universités/PIB s'est accru de 22% durant la même période.

En bref, ces quelques comparaisons illustrent bien que le Québec a consenti au cours des huit dernières années un effort financier considérable pour le développement de son réseau universitaire mais qu'à partir de 1978-79 cet effort s'est manifestement ralenti.

1.2 Evolution des clientèles et des dépenses per capita

Ce ralentissement s'est par ailleurs manifesté dans une période de croissance importante des clientèles de niveau universitaire, qu'il convient de mettre en regard de l'évolution des clientèles aux autres niveaux d'enseignement.

1.2.1 Evolution des clientèles par niveau d'enseignement

De tous les niveaux d'enseignement québécois, c'est de loin le réseau universitaire qui a connu la plus forte augmentation de clientèle depuis 1974-75. En effet, au cours des huit dernières années la clientèle des universités s'est accrue de 44%, celle des collèges de 22% tandis que celle des commissions scolaires au niveau primaire et secondaire a diminué de 23%. Ainsi, l'importance de la clientèle universitaire dans l'ensemble des étudiants québécois est passée de 5,8% en 1974-75 à 8,3% en 1981-82.

Les données qu'on retrouve au Tableau 2 (Annexe I) sont représentées au Graphique 2.

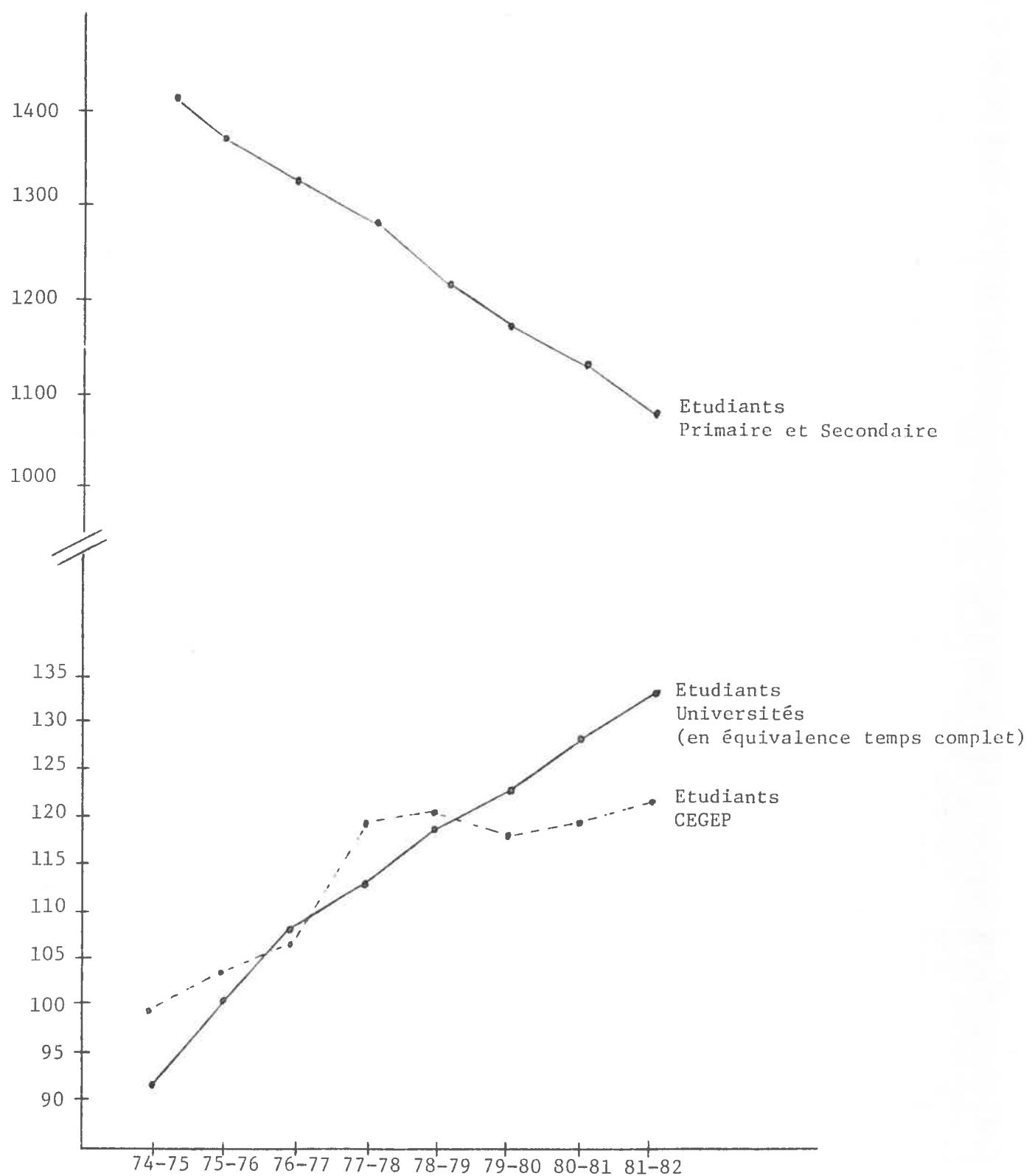
Comme nous verrons, cette croissance phénoménale de la clientèle au niveau universitaire n'est pas étrangère aux nombreux problèmes de financement que connaît le réseau universitaire depuis quelques années.

1.2.2 Evolution des dépenses per capita de 1974-75 à 1981-82

On peut constater sur le Graphique 3 l'évolution des dépenses par étudiant dans les universités québécoises depuis 1974-75, après soustraction des effets de l'inflation (c'est-à-dire en dollars constants de 1974-75). On y constate qu'elles ont décrue de 400\$ entre 1974-75 et 1981-82, pour se situer à environ 4 700\$ par étudiant en 1981-82. Pendant cette même période, les coûts par étudiant, en dollars constants, ont augmenté d'environ 600\$ pour l'enseignement primaire et secondaire et d'environ 650\$ pour l'enseignement collégial.

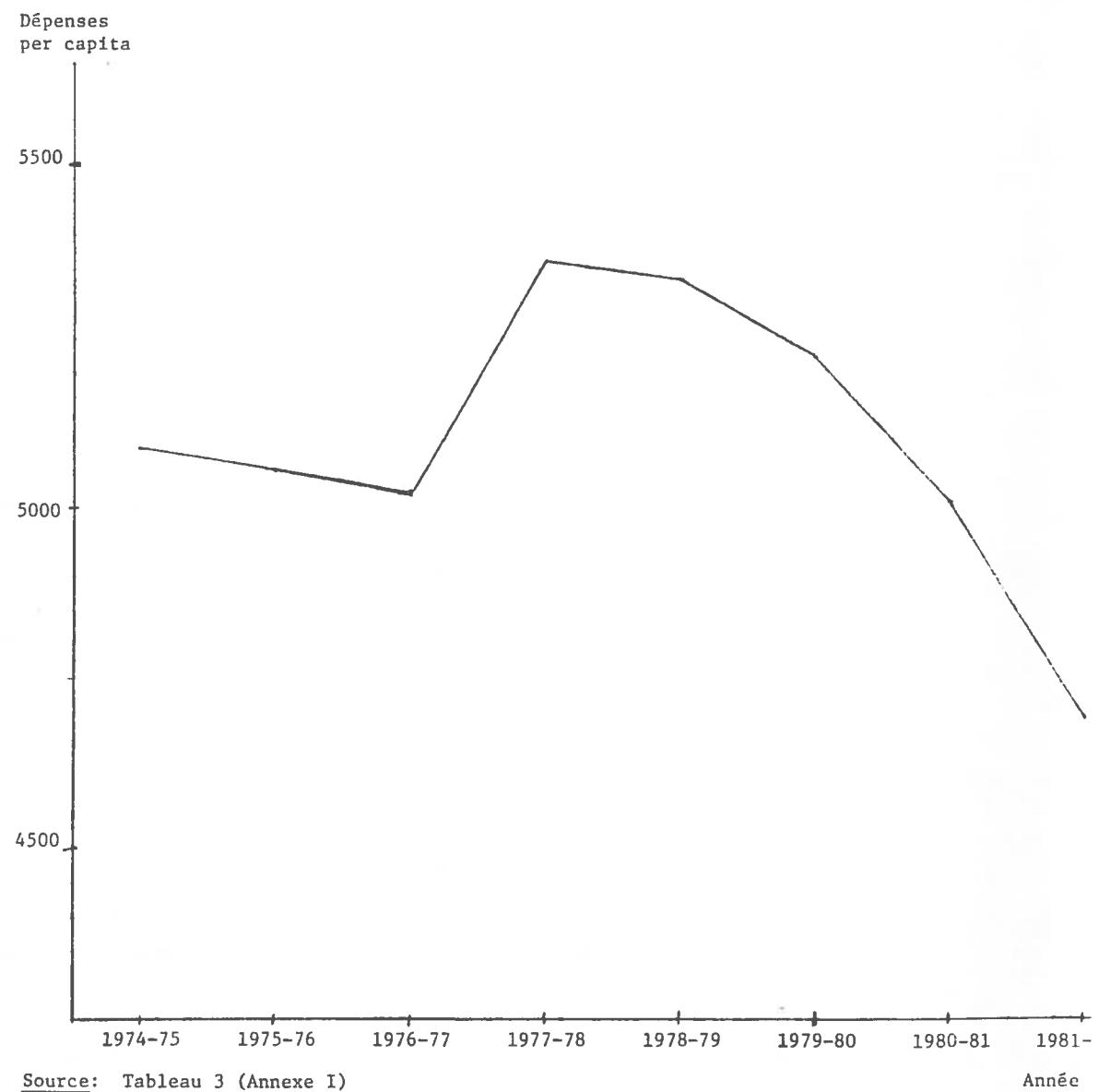
La détérioration du per capita au niveau universitaire a été particulièrement marquée depuis 1978-79 avec l'apparition des premières coupures dans le budget de l'Education. En effet, les dépenses par étudiant dans les universités québécoises ont diminué de 2,3%

GRAPHIQUE 2- Evolution des clientèles dans les réseaux d'enseignement de 1974-75 à 1981-82



Source: Tableau 2 (Annexe I)

GRAPHIQUE 3- Evolution en dollars constants de 1974-75 des dépenses d'éducation per capita du réseau universitaire de 1974-75 à 1981-82



Source: Tableau 3 (Annexe I)

Année

en 1979-80, de 4,2% en 1980-81 et de 6,4% en 1981-82 soit une baisse cumulative de 12,3% ou 655\$.

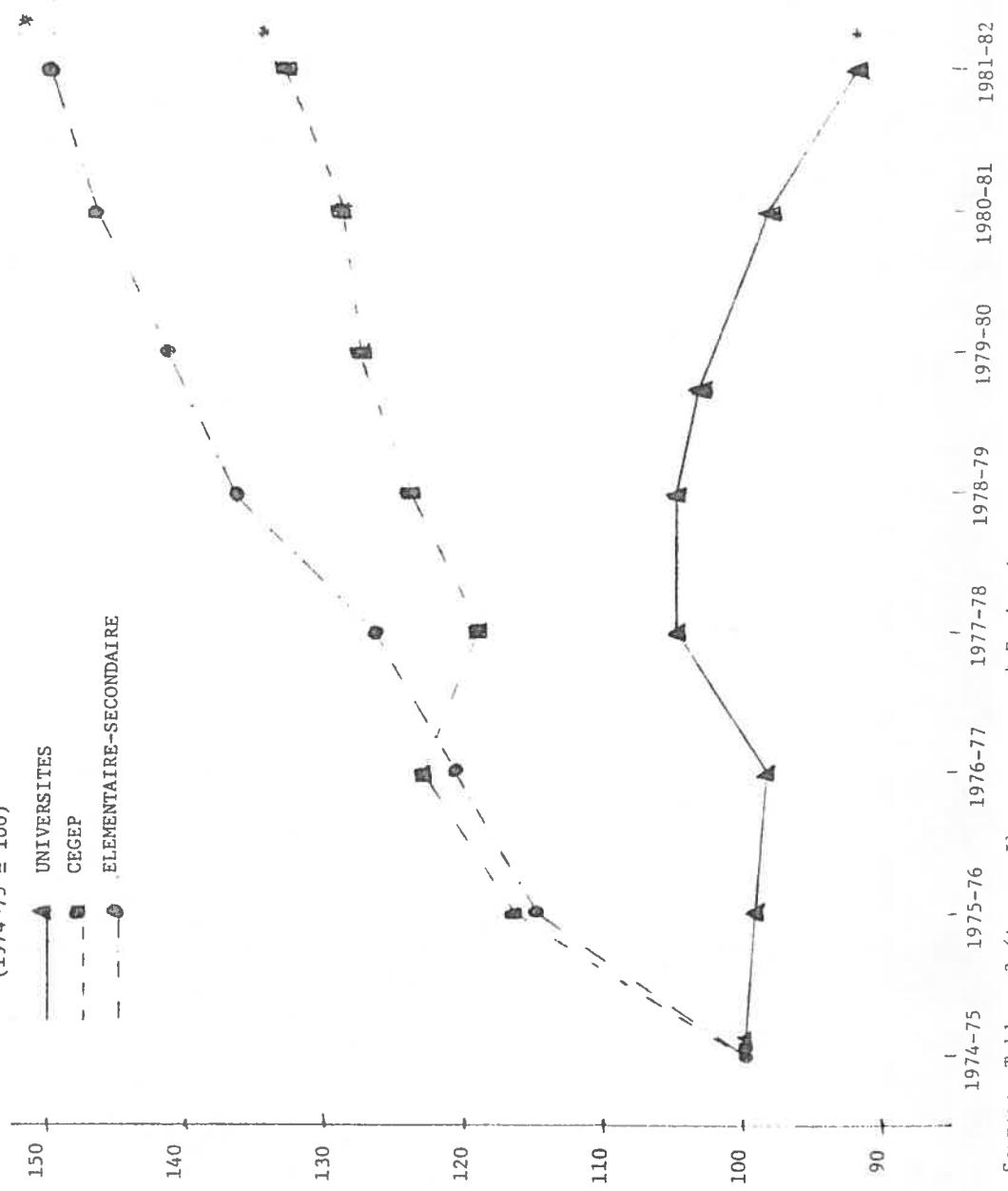
Cette détérioration s'explique en partie par le fait que depuis 1979-80, le ministère de l'Education ne finance plus les clientèles universitaires additionnelles par des crédits supplémentaires mais par un prélèvement à même l'enveloppe prévue pour le réseau universitaire. Aux autres niveaux d'enseignement par contre, les variations de clientèles étaient financées aux trois quarts par des crédits supplémentaires.

La comparaison au Graphique 4 de l'indice d'évolution des dépenses per capita aux différents niveaux d'enseignement montre bien l'importance relative du non-financement des nouvelles clientèles universitaires sur l'évolution du per capita à l'université.

1.2.3 Effets du non-financement des clientèles additionnelles

Le non-financement des clientèles additionnelles depuis 3 ans représente une compression budgétaire très sévère. En effet, en plus de subir des coupures liées à une indexation partielle de leurs subventions, les universités ont dû financer le développement du réseau par des prélèvements dans leur enveloppe de base. En fait, depuis 1978-79, il s'est ajouté quelque 17 000 étudiants équivalents dans les universités québécoises sans qu'aucune ressource supplémentaire n'ait été consentie par l'Etat. Ainsi le non-financement des clientèles additionnelles du réseau universitaire depuis 1979-80 représente une compression cumulative d'environ 125 M de \$ constants de 1974-75 et une diminution de la subvention per capita d'environ 464\$, toujours en dollars constants de 1974-75. Le non-financement des clientèles additionnelles est donc responsable d'une part importante de la décroissance des subventions per capita qu'on observe depuis 1979-80 sur le Graphique 3.

GRAPHIQUE 4- Indices d'évolution des dépenses d'éducation per capita par niveau d'enseignement au Québec, de 1974-75 à 1981-82, en dollars constants de 1974-75 (1974-75 = 100)



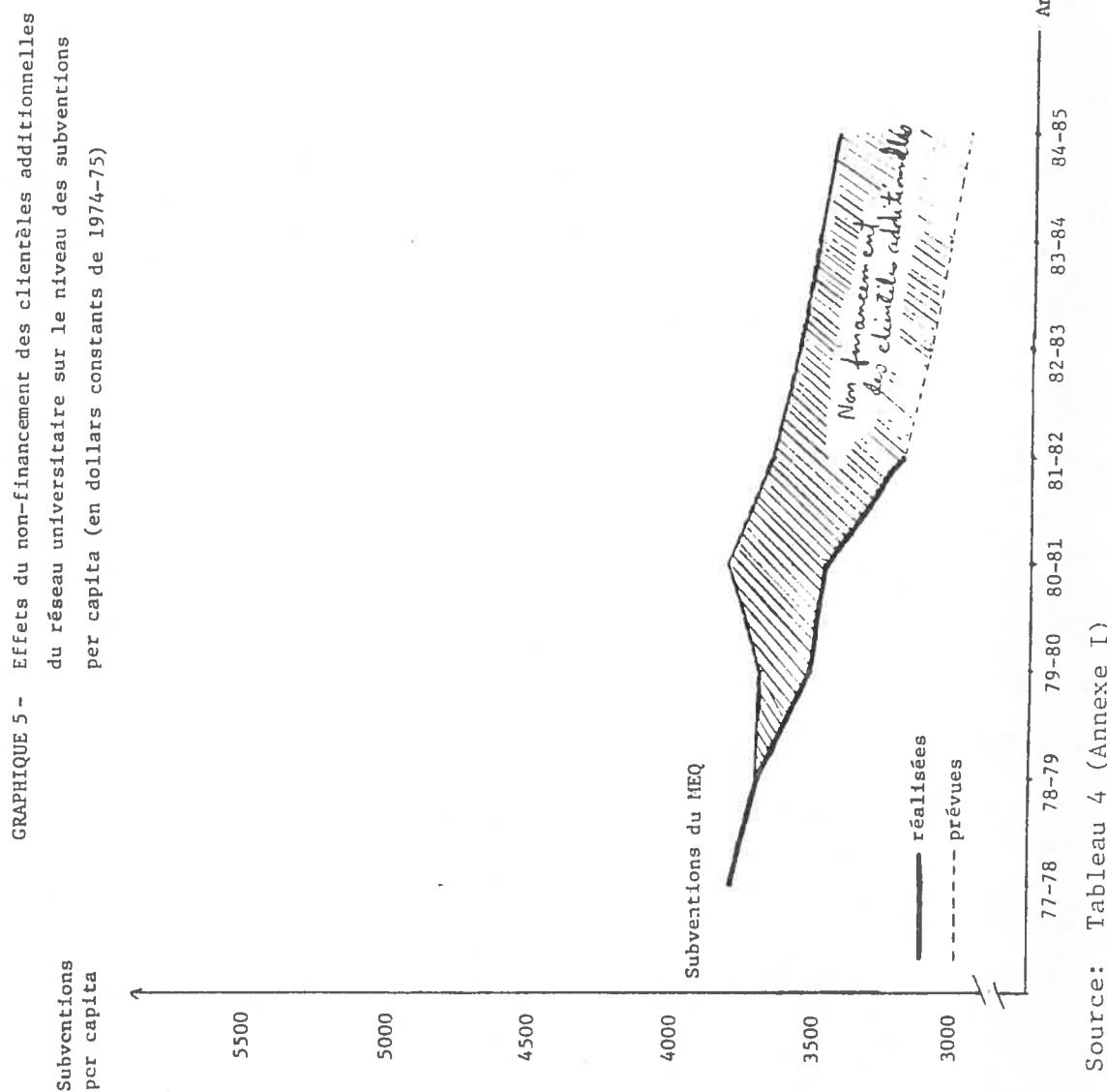
Source: Tableau 3 (Annexe I)

Le Graphique 5 illustre bien cette situation et ses effets sur l'évolution des subventions de fonctionnement per capita des universités pour les trois prochaines années. Pour faire cette projection, on s'est basé sur les règles budgétaires prévues par le ministère de l'Education pour ces années et on a supposé une stabilisation des clientèles étudiantes à partir de 1981-82, ce qui est évidemment une hypothèse très peu réaliste. Dans l'hypothèse où les clientèles augmenteraient au cours de ces années sans qu'aucun changement ne se produise concernant le financement des clientèles additionnelles, la situation serait encore plus dramatique pour le réseau universitaire.

1.3 La situation financière actuelle des universités

Pour faire face à ces diverses mesures d'austérité, introduites le plus souvent sans préavis, les universités ont eu recours aux divers moyens disponibles à court terme. En ce domaine, elles ont épuisé une large part de leur marge de manœuvre. Ainsi, elles ont réduit considérablement leurs dépenses non salariales, qu'il s'agisse des dépenses d'énergie, de téléphone, de fournitures et de matériels, etc. Elles ont dû aussi diminuer les budgets des services de support direct à l'enseignement et à la recherche, y compris malheureusement les budgets d'acquisitions de volumes pour les bibliothèques.

D'autres universités ont rationalisé au maximum leur banque de cours en réduisant le nombre de cours offerts ou en augmentant la taille moyenne de leur groupe-cours, atteignant même dans certains cas les limites physiques des locaux disponibles, ce qui a permis des économies en particulier au niveau des chargés de cours. Par ailleurs, elles ont réduit leurs dépenses salariales en fermant des postes vacants, en réduisant l'engagement d'auxiliaires d'enseignement et même dans certains cas en obtenant des concessions de leurs personnels. Toutes ces économies n'ont cependant pas permis d'en arriver à un budget équilibré en 1981-82.



Ces coupures faites rapidement là où elles pouvaient se faire, et pas toujours là où on aurait pu souhaiter qu'elles se fassent, pourront avoir des effets négatifs sur l'étendue et la qualité des services offerts aux étudiants.

Malgré des économies considérables depuis 1978-79, les universités québécoises prévoient terminer l'année en cours avec un déficit d'exercice de l'ordre de 47 M de \$. Ainsi le déficit accumulé au 31 mai 1982 s'élèverait à 35 M de \$ ce qui équivaut environ à 3% du budget de fonctionnement du réseau universitaire. Un résumé de la situation financière des universités se retrouve à l'Annexe II.

1.4 Les compressions annoncées

1.4.1 Les paramètres pour 1982-83

La demande d'avis sur le niveau global de financement du réseau universitaire pour 1982-83 propose une augmentation de 11% de l'enveloppe qui passerait ainsi à 900,6 M de \$. Cette augmentation inclut une indexation de 13,04% des traitements (incluant 2% pour le vieillissement), de 20% des dépenses d'énergie et 10,1% des autres dépenses, le tout suivi d'une compression globale de 2,4%. Le ministère avait initialement prévu que cette dernière compression serait de 3,5% et il entend réserver la différence pour réajuster les bases de financement des universités, ce qui signifie que la compression éventuellement demandée à chaque établissement sera fonction de la subvention par étudiant qu'elle reçoit actuellement.

La demande d'avis contient en outre l'engagement d'ajuster l'enveloppe des universités pour tenir compte de l'indexation réelle des traitements au coût de la vie. Elle mentionne enfin que l'enveloppe 1982-83 pourrait être plus importante si le gouvernement octroyait un financement supplémentaire pour les clientèles additionnelles.

Le MEQ a également indiqué son intention de remplacer graduellement l'actuelle formule de financement des variations des clientèles par une nouvelle méthode de financement des clientèles additionnelles. Comme la formule actuelle implique des moyennes sur les années antérieures, des prélèvements de l'ordre de 36 M de \$ pour les trois prochaines années, soit 20 M de \$ en 1982-83, 14 M de \$ en 1983-84 et 2 M de \$ en 1984-85, seront nécessaires pour compléter le financement des clientèles nouvelles des années précédant 1982-83. Il s'agira là de compressions supplémentaires, puisque ces montants seront prélevés à même l'enveloppe des subventions de fonctionnement du réseau universitaire.

1.4.2 Les compressions budgétaires annoncées aux universités pour 1982-83, 1983-84 et 1984-85

En septembre 1981 le ministère de l'Education a annoncé aux universités qu'elles devraient subir, pendant les trois prochaines années, soit de 1982-83 à 1984-85, des compressions de dépenses semblables à celles de l'ensemble des secteurs public et para-public. En dollars constants, ceci signifie une diminution du niveau global des dépenses admissibles de 2,4% en 1982-83 et de 2,1% en 1983-84 et 1984-85. Par surcroît le ministère a demandé aux établissements universitaires d'atteindre l'équilibre budgétaire durant cette période, ce qui représente des efforts supplémentaires de compression. Ces restrictions budgétaires s'ajoutent à celles des années antérieures qui, nous l'avons vu précédemment, ont lourdement affaibli la situation financière du réseau universitaire.

Pour évaluer les conséquences dans un proche avenir de ces compressions, nous avons calculé ce que seraient les revenus et les dépenses des universités, si l'on suppose le maintien à leur niveau actuel des clientèles étudiantes et des revenus autres que la subvention du MEQ, et le remboursement sur une période de 10 ans de la dette du réseau. Ce calcul, qu'on retrouve au Tableau A, montre que l'ensemble des

TABLEAU A- Simulation d'un plan d'équilibre des revenus et des dépenses de fonctionnement des universités jusqu'en 1984-85 à partir des paramètres annoncés par le MEQ (en M de \$)

<u>Revenus des universités</u>	<u>Réels</u>		<u>Prévus en \$ constants 81-82</u>		
	<u>1980-81</u> ⁽²⁾	<u>1981-82</u> ⁽³⁾	<u>1982-83</u>	<u>1983-84</u>	<u>1984-85</u>
<u>Dépenses admissibles</u>					
- Dépenses de base					
Masses salariales ⁽¹⁾	621,5	679,7			
Autres dépenses	125,2	135,6			
sous-total	746,7	815,3			
- Cas particulier	71,6	71,3			
A- Total des dépenses admissibles (4)	818,3	886,6	865,3	847,1	829,3
B- Revenus de scolarité, d'inscription et amendes	68,0	75,6	78,8	78,8	78,8
C- Subventions MEQ A - B	750,3	811,0	786,5	768,3	750,5
D- Autres revenus	255,0	253,5	253,5	253,5	253,5
<u>Total des revenus B + C + D</u>	<u>1073,3</u>	<u>1140,1</u>	<u>1118,8</u>	<u>1100,6</u>	<u>1082,8</u>
E- Déficit (surplus)(5)	6,2	47,5	24,0	12,0	-
<u>Dépenses des universités</u>					
- Masses salariales					
Enseignants	364,7	412,1	(Voir tableau B pour les hypothèses de réductions de dépenses)		
Autres personnels	345,7	387,1			
Avantages sociaux	75,3	92,4			
sous-total	785,7	891,6			
Autres dépenses	293,8	295,0			
<u>Sous-total des dépenses</u>	<u>1079,5</u>	<u>1187,6</u>	<u>1134,9</u>	<u>1099,1</u>	<u>1066,4</u>

TABLEAU A - suite

Dépenses des universités	Réels		Prévus en \$ constants 81-82		
	1980-81 ⁽²⁾	1981-82 ⁽³⁾	1982-83	1983-84	1984-85
Remboursement du déficit accumulé au (6)	31/5/82 31/5/83 31/5/84		7,9 5,6 2,9	7,9 5,6 2,9	7,9 5,6 2,9
Sous-total remboursement			7,9	13,5	16,4
F- Total des dépenses	1079,5	1187,6	1142,8	1112,6	1082,8
G- Clientèles EETC	128 358	133 755	133 755	133 755	133 755
Δ en %		+4,2	0	0	0
Dépenses per capita					
F ÷ G	8 410	8 879	8 544	8 318	8 095
Δ en %		+5,6	-3,8	-2,6	-2,7
Dépenses per capita en \$ constants 74-75	5 008	4 688	4 511	4 392	4 274
Δ en %		-6,4	-3,8	-2,6	-2,7

(1) Incluant les avantages sociaux

(2) Excluant FCAC en 80-81 (13,2 M de \$)

(3) Ajustement de 10,2 M de \$ aux subventions du MEQ pour l'accroissement
des contributions à la RAMQ(4) A partir de 82-83 les dépenses admissibles sont comprimées respectivement
de 2,4%, 2,1% et 2,1% annuellement

(5) Réduction de 50% du déficit d'exercice en 1982-83 et en 1983-84

(6) Le remboursement de la dette est échelonné sur 10 ans et est calculé à
partir d'un taux d'intérêts de 20% pour un déficit accumulé de 35 M de
\$ au 31/5/82, de 24 M de \$ au 31/5/83 et de 12 M de \$ au 31/5/84

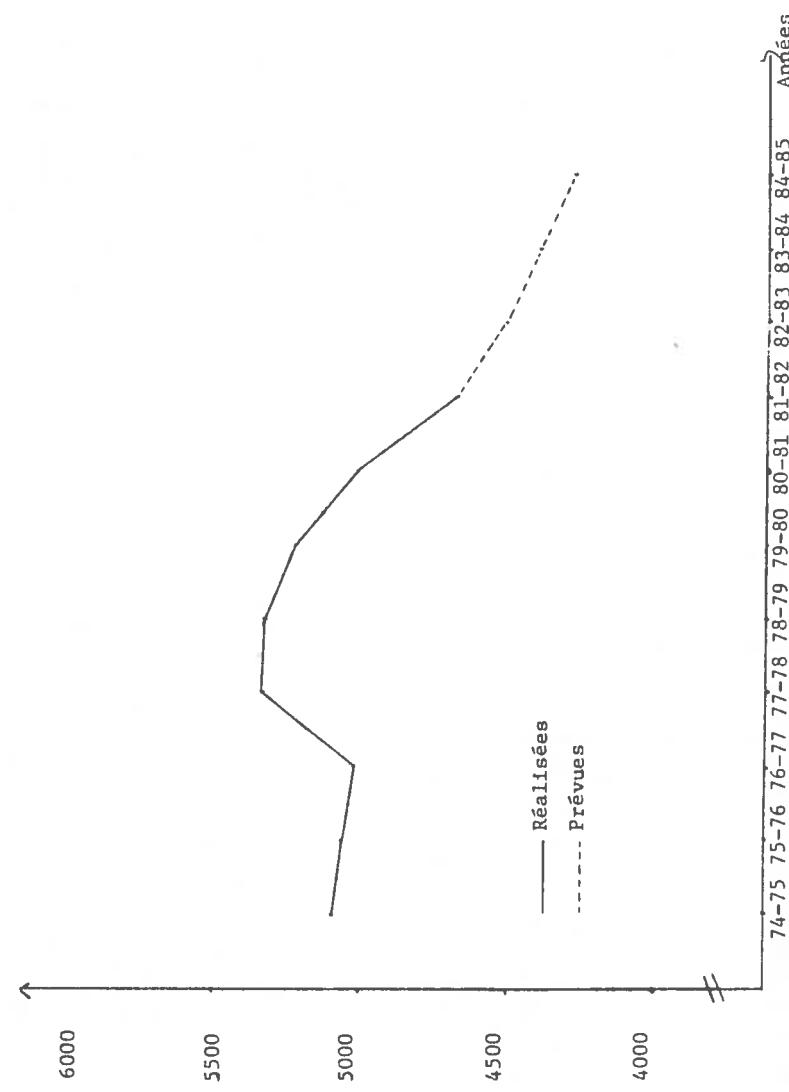
dépenses du réseau universitaire devrait alors diminuer d'environ 9% en dollars constants pendant la période de 1981-82 à 1984-85, ce qui représente une coupure de 104,8 millions de dollars. Comme cette réduction des dépenses devrait se faire en même temps que s'ajouteraient les obligations découlant du remboursement de la dette, c'est à une diminution encore plus importante du niveau d'activités que devraient s'astreindre les universités. On peut estimer que cette diminution serait d'environ 121,2 millions de dollars, soit environ 400\$ par étudiant, au cours des trois prochaines années. Le Graphique 6 montre l'évolution prévue des dépenses per capita au cours de cette période.

Pour illustrer très sommairement les implications de ce plan d'équilibre théorique, le Tableau B montre globalement les effets sur le réseau universitaire de deux hypothèses de réduction de dépenses. Dans l'hypothèse où les compressions seraient réparties uniformément sur toutes les masses de dépenses, la diminution des masses salariales serait d'environ 91,0 M de \$, dont 30,4 M de \$ pour les enseignants réguliers, 11,6 M de \$ pour les autres enseignants et 39,6 M de \$ pour les autres personnels. Si, par contre, les coupures étaient plus sélectives, la diminution des masses salariales pourrait être de 14,9 M de \$ pour les enseignants réguliers, de 34,2 M de \$ pour les autres enseignants et de 58,0 M de \$ pour les autres personnels. A titre indicatif seulement, peut-on imaginer ce que ces montants représentent en termes de fermeture de postes?

Pour les enseignants réguliers, en supposant un salaire moyen de 40 000\$ par année, la réalisation de ce plan d'équilibre signifierait l'abolition de 330 postes de professeurs en 1982-83, de 225 en 1983-84 et de 205 en 1984-85, soit 760 postes en trois ans, en retenant la première hypothèse, ou de 163 postes de professeurs en 1982-83, de 110 en 1983-84 et de 100 en 1984-85, pour un total de 373 postes, en privilégiant plutôt la deuxième hypothèse. Pour les autres enseignants, en majorité des chargés de cours, la réduction pendant la même période serait de plus de 3 800 activités, à raison de 3 000\$ chacune, dans le

GRAPHIQUE 6- Evolution en dollars constants de 1974-75 des dépenses de fonctionnement per capita du réseau universitaire de 1974-75 à 1984-85

Dépenses per capita



Source: Tableau A et Tableau 3 (Annexe I)

TABLEAU B - Hypothèses de réductions de dépenses des universités pour atteindre l'équilibre budgétaire en 1984-85 (en M de \$ constants de 1981-82).

		HYPOTHESE X				HYPOTHESE Y			
		(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
		82-83	83-84	83-84	84-85	(1)-(4)	82-83	83-84	84-85
Dépenses des universités	(1)	285,0	276,0	267,8	30,4	291,7	287,3	283,3	14,9
Masses salariales	81-82	108,8	105,4	102,3	11,6	99,0	88,9	79,7	34,2
Enseignants réguliers	298,2	393,8	381,4	370,1	42,0	390,7	376,2	363,0	49,1
Enseignants autres	113,9	369,9	358,2	347,5	39,6	361,9	344,8	329,1	58,0
Enseignants sous-total	412,1	88,3	85,5	83,0	9,4	88,8	86,3	84,1	8,3
Autres personnels	387,1	92,4	88,3	825,1	800,6	91,0	841,4	807,3	776,2
Avantages sociaux	92,4	891,6	852,0	282,9	274,0	265,8	30,2	293,5	291,8
Sous-total									115,4
Autres dépenses	296,0	1134,9	1099,1	1066,4	121,2	1134,9	1099,1	1066,4	121,2
Total des dépenses	1187,6	52,7	35,8	32,7		52,7	35,8	32,7	
Compressions de dépenses									

HYPOTHESE X: Compressions uniformes sur toutes les masses de dépenses de 4,43752% en 82-83, de 3,15446% en 83-84 et de 2,97516% en 84-85.

HYPOTHESE Y: Compressions sélectives échelonnées sur les trois années; environ 5% sur la masse salariale des enseignants réguliers, 30% pour celle des autres enseignants, 15% pour celle des autres personnels, 9% pour les avantages sociaux et 2% pour les autres dépenses.

cas où l'on retiendrait la première hypothèse ou d'environ 11 400 activités en optant pour la deuxième. Quant aux autres personnels (professionnel, cadre et soutien), la diminution totale de postes serait de l'ordre de 1 320 ou de 1 930 respectivement en supposant un salaire moyen de 30 000\$ par année. Au total donc, ce serait plus de 2 000 postes qu'il faudrait supprimer et entre 3 800 et 11 400 activités de chargés de cours qu'il faudrait abolir pour en arriver à l'équilibre budgétaire d'ici 1984-85 en comprimant les dépenses selon les prévisions du MEQ et en maintenant l'indexation des salaires au coût de la vie et les clientèles à leur niveau actuel.

En résumé, les compressions financières annoncées pour les trois prochaines années pourraient entraîner une diminution de 9% des dépenses per capita du réseau universitaire dans l'hypothèse d'une stabilisation des clientèles au niveau de 1981-82. Cet effort d'austérité demandé aux universités s'ajoutera à aux compressions de 12% qu'elles ont subies depuis 1978-79, en particulier par le non-financement des clientèles additionnelles. Sur toute la période de 1978-79 à 1984-85, les universités auront donc vu leurs dépenses per capita diminuer de plus de 20% en dollars constants.

Comparaison des dépenses per capita de 1978-79, 1981-82 à 1984-85

	1978-79	1981-82	1984-85
Dépenses per capita en \$ constants de 1974-75	5 343	4 688	4 274
△ en %	-12%	-9%	



2- Le cadre de l'avis

Les données du chapitre précédent font clairement ressortir l'ampleur des compressions budgétaires imposées aux universités québécoises. On pourrait à la rigueur comprendre l'effort demandé s'il représentait la part raisonnable du réseau universitaire dans une tentative de réduire les dépenses gouvernementales en particulier dans le secteur de l'éducation. Tel n'est évidemment pas le cas ainsi que le démontre l'évolution des dépenses per capita des divers niveaux d'enseignement (Graphique 4).

On pourrait aussi penser que les compressions des dernières années font partie d'un effort bien planifié de rationalisation et de restructuration du réseau universitaire dans le but d'en hausser la productivité. Mais alors, il aurait fallu qu'on identifie clairement les lacunes à corriger et qu'on établisse des plans comportant des objectifs réalistes et des démarches appropriées. Est-il nécessaire de faire la preuve que tel n'a pas été le cas? Quand par exemple on estime nécessaire de revoir les conditions de travail des personnels, on profite de la négociation des conventions collectives, car, ainsi que le gouvernement le sait fort bien, il est très difficile de modifier une convention en vigueur. De même, si on souhaite une plus grande rationalisation des programmes, on commence par mettre en place les mécanismes nécessaires.

En réalité, certaines des compressions imposées par le gouvernement au réseau universitaire, par exemple le non financement des clientèles additionnelles, sont presque directement en contradiction avec ses objectifs avoués d'accroître l'accès à l'université. On comprend donc que le Conseil, comme de nombreux observateurs, soit extrêmement perplexe quant au sens à donner aux coupures des dernières années. Il comprend fort bien le présent contexte d'austérité, mais il reste avec la désagréable impression que si les universités ont été plus touchées que les autres niveaux de l'Education, c'est qu'elles étaient plus

vulnérables, le gouvernement n'ayant pas d'engagement formel vis-à-vis d'elles.

Le résultat, ou si l'on veut, l'impact de ces coupures est inquiétant. Elles ont touché des activités essentielles de l'université et elles ont introduit des déséquilibres sérieux entre les divers établissements, déséquilibres qu'il sera difficile de rétablir et qui constituent un obstacle à la collaboration. Enfin, conséquence peut-être inévitable mais qui aurait tout de même pu être atténuée par une mise en contexte sérieuse, les coupures ont introduit entre les divers partenaires du milieu universitaire des méfiances qu'il sera sans doute malaisé de dissiper.

Dans les paragraphes suivants, le Conseil, à partir de la connaissance qu'il possède du réseau universitaire québécois, identifiera quelques-uns des impacts spécifiques qu'ont produit les compressions budgétaires des récentes années et discutera des efforts qui pourraient être faits pour éviter que les activités essentielles de l'université ne soient les plus touchées. Le Conseil ne doute pas qu'un niveau plus élevé de financement permettrait de résoudre bien des problèmes auxquels sont confrontés les universités; mais dans le contexte actuel, s'en tenir à une telle recommandation serait selon toute vraisemblance un exercice futile. Le Conseil a plutôt choisi de discuter des efforts qui, de part et d'autres, pourraient être faits pour adapter le fonctionnement de l'université à ce contexte d'austérité tout en minimisant les retombées négatives sur ses activités essentielles.

Avant toute discussion, cependant, le Conseil veut rappeler fermement qu'une des conditions essentielles à tout exercice d'ajustement du fonctionnement du réseau universitaire est une vision claire des objectifs et des priorités gouvernementales ainsi que des limites des ressources financières qu'à moyen terme l'Etat entend mettre à la disposition des universités. Les coupures brusques et sans préavis, comme celles servies dans le passé, ne permettent pas de planifier

raisonnablement l'austérité et causent de très graves dommages à leurs activités essentielles. Les universités peuvent et doivent certes s'adapter à un niveau moindre de financement en cette période d'austérité, mais elles ne peuvent le faire en catastrophe étant donné les engagements à long terme qu'elles doivent contracter à l'égard de leurs étudiants et de leurs personnels. Le ministère, au cours de l'année, a paru sensible à cette réalité en indiquant les limites de ses subventions au cours des prochaines années. C'est certes un pas dans la bonne direction, mais de telles prévisions devront aussi s'accompagner d'une description plus précise des objectifs à privilégier.

Enfin, sans revenir sur les années passées, le Conseil estime nécessaire que le ministère tienne compte des compressions déjà imposées au réseau universitaire au moment de planifier ses subventions des prochaines années et lui donne les moyens d'atténuer les effets les plus néfastes des coupures précédentes.

3- La mission et les grands objectifs de l'université

On s'entend assez vite sur les missions fondamentales de l'université: l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité ainsi que sur les grands objectifs du réseau que sont l'accessibilité, la démocratisation des clientèles et la qualité des activités. Aussi le Conseil ne manque pas d'être préoccupé de l'impact que peuvent avoir les restrictions budgétaires actuelles sur ces missions et sur la poursuite de ces grands objectifs surtout quand on examine la façon dont se font les ajustements requis ou les moyens utilisés pour orienter les activités du réseau.

Sans procéder à un bilan qui ne saurait être exhaustif, il y a lieu de s'interroger sur les réalisations actuelles du réseau universitaire. Ainsi, dans son avis 80.6 de l'an dernier, le Conseil des universités indiquait que les québécois bénéficiaient à la fin des

années 70 d'un niveau d'accès global à la formation universitaire comparable, voire même supérieur à celui dont jouissaient les citoyens des autres provinces y compris l'Ontario. Cette constatation globale, basée sur l'étude "Analyse de l'évolution de l'enseignement supérieur à la lumière d'indicateurs socio-économiques" (Etude Falardeau, DGES, Octobre 1980), masque cependant des réalités différentes:

- a) le taux de fréquentation des francophones est inférieur à la moyenne canadienne;
- b) le taux de fréquentation à temps complet est inférieur à la moyenne canadienne;
- c) les taux de fréquentation aux programmes de baccalauréat et de doctorat sont inférieurs à la moyenne canadienne;
- d) les taux de diplomation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat sont inférieurs à la moyenne canadienne;
- e) ce qui est dit plus haut est encore plus vrai pour certains secteurs névralgiques;
- f) plusieurs des programmes de 1er cycle sont des programmes courts qui s'adressent souvent à des clientèles très spécifiques éprouvant des besoins de perfectionnement;
- g) l'origine des clientèles est loin de reproduire la composition de la société.

Ces constatations proviennent de plusieurs études dont l'étude Falardeau mentionnée plus tôt, une étude du Secrétariat au développement scientifique sur les populations étudiantes (Etude Lagacé, Décembre 1981), deux études en cours au Conseil des universités (sur les certificats et sur les étudiants à temps partiel), etc. L'Annexe III

contient des tableaux indicatifs provenant de ces diverses études.

Si le Conseil tient à rappeler ces données, c'est pour souligner que beaucoup reste à faire pour rendre le réseau universitaire au même niveau que celui de ses voisins. Et en conséquence, il faudra prendre tous les moyens pour éviter que l'austérité ne se traduise par un recul de sa performance d'ensemble.

Cela, bien entendu, signifie que le niveau et la formule de financement devront refléter réellement les objectifs gouvernementaux et non pas, par exemple, pénaliser les universités les plus réceptives aux nouvelles clientèles.

Mais cela veut aussi dire que les universités devront ajuster leur fonctionnement et privilégier les choix budgétaires qui permettent la poursuite la plus efficace de leurs missions et de leurs objectifs fondamentaux. A ce sujet, même s'il comprend les contraintes avec lesquelles doivent fonctionner les universités, le Conseil s'inquiète de certains choix qu'elles ont faits et qu'elles continuent de faire pour s'adapter à la conjoncture d'austérité. Les gels aveugles de poste qui touchent habituellement les jeunes professeurs, les coupures dans les budgets de recherche ou de services à la collectivité, la diminution des crédits affectés aux bibliothèques et aux autres services de support à l'enseignement ou à la recherche sont autant de compressions qui affectent directement le dynamisme des activités fondamentales de l'université. Pourtant d'autres choix sont aussi possibles, sur lesquels nous reviendrons plus loin, qui toucheraient moins directement ou moins aveuglément les activités d'enseignement ou de recherche. Le Conseil souhaite que les universités qui ne l'ont pas déjà fait s'engagent résolument dans cette voie.

Par exemple, en matière de gestion, les universités pourraient certes améliorer substantiellement leur efficacité. La gestion universitaire, on le sait, est lourde et complexe, les centres de

décision sont nombreux et la participation aux décisions assez générale. Même si une telle façon de procéder comporte des avantages certains dans le cas d'une institution comme l'université, il faut se demander s'il n'y aurait pas lieu de porter une plus grande attention à l'efficacité de la gestion. Par exemple, tous les cadres académiques ou administratifs sont-ils vraiment requis? Faut-il autant de comités? Doivent-ils comprendre autant de personnes? Ces questions sont d'autant plus pertinentes qu'en période de contraintes, les choix à faire et les décisions à prendre risquent d'entraîner un accroissement de l'appareil administratif ou à tout le moins du temps qu'on lui consacre.

De même, les prochaines négociations collectives devraient être l'occasion pour les parties en cause de rechercher des voies nouvelles, des mécanismes plus flexibles qui permettent une meilleure utilisation des ressources dont dispose l'université. Par exemple, pourquoi la définition de la tâche des professeurs ne pourrait-elle pas être modulée pour tenir compte de ses habiletés et de ses intérêts? N'y aurait-il pas lieu d'envisager certaines formes d'exclusivité d'emploi? Ou de prévoir des mécanismes permettant une mobilité minimale des personnes? Les politiques salariales seront évidemment étroitement liées à celles en vigueur dans le secteur public et les subventions vraisemblablement ajustées en conséquence du moins en ce qui concerne les employés syndiqués; mais il y aurait sans doute lieu, dans certains cas, d'ajuster les échelles des cadres de la même façon, c'est-à-dire suivant les échelles en vigueur dans la fonction publique pour des postes comportant des responsabilités semblables.

Les collaborations avec le monde extra-universitaire sont aussi à explorer et à encourager. Des collaborations du type détachements, prêts de services, commandites, peuvent permettre aux universités de réaliser des économies.

A moyen et long termes les universités peuvent ainsi envisager d'augmenter leurs revenus autonomes. A condition que ces

revenus ne soient pas déduits des subventions gouvernementales, ils permettraient aux universités une plus grande autonomie et une plus grande marge de manœuvre. Il faut cependant que ces revenus ne soient engendrés que par des activités compatibles à la mission d'enseignement et de recherche des universités. Certaines démarches pourraient même avoir des retombées autres que pécunierées: des contrats de recherche ou des prêts de services bien choisis aideraient la recherche universitaire à être plus pertinente tant à la formation des étudiants qu'aux besoins de la société.

4- La planification des activités

Les mesures précédentes, même si elles permettent de dégager une certaine marge de manœuvre, ne seront sans doute pas suffisantes pour permettre aux universités de faire face à une période d'austérité prolongée. En fait, comme plusieurs d'entre elles l'ont déjà compris, il faudra sans aucun doute revoir l'ensemble des programmes d'enseignement et de recherche et procéder à des choix de priorités. C'est de cette façon seulement que les universités pourront continuer à développer les secteurs qu'elles considèrent les plus importants. Aussi, le Conseil est-il heureux de constater que certaines universités ont procédé à la mise en place des premières étapes de ce processus, cette année.

Ces opérations de planification interne devraient, du moins le Conseil l'espère, resserrer les activités de l'université autour de ses missions essentielles d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité, réduisant ou éliminant ce qui, tout en étant utile, revêt une importance moindre.

Elles devraient aussi permettre de développer des secteurs de qualité à l'intérieur des universités. Mais ici il est bien évident que les universités devront se concerter continûment si l'on

veut éviter que les choix individuels n'entraînent des lacunes graves dans l'ensemble du réseau. Il faudra donc que, dans une étape ultérieure, ces priorités internes des établissements soient coordonnées. Déjà d'ailleurs le Conseil a pu relever des amorces de coordination dans certains domaines, ce qui est encourageant, mais il faudra pousser plus loin et le Conseil, avec ses partenaires, s'y emploiera.

La planification des établissements devra aussi permettre d'atténuer la portée de certains problèmes très graves originant en bonne part de la conjoncture d'austérité et des coupures brusques des dernières années. Ainsi en est-il du vieillissement du corps professoral qui menace dangeureusement le dynamisme des activités universitaires dans certains secteurs. L'université n'engage plus qu'un petit nombre de professeurs et dans certains secteurs de certaines d'elles, l'âge moyen approche la cinquantaine. Il y a de quoi rendre songeur quand on connaît qu'un bon équilibre de la courbe d'âge est habituellement nécessaire à la fois au maintien de la continuité et de la qualité des activités universitaires. Le Conseil s'inquiète vivement de cette question et il invite les universités à prévoir des mesures pour en atténuer les effets.

D'autres questions devront aussi faire l'objet des pré-occupations des universitaires en matière de planification. Ainsi en est-il des déséquilibres quelquefois sérieux qu'a pu amener la réduction des effectifs par attrition. Il faudra certes trouver des moyens d'augmenter quelque peu la mobilité des professeurs, soit à l'intérieur soit même à l'extérieur de l'université. Ici bien entendu, des solutions seront à rechercher avec les divers intéressés, dont les syndicats.

Enfin, le Conseil souhaite que ces opérations de planification, de recherche de priorités, ne se fassent pas en vase clos. L'université a grandement besoin de l'appui de la société et des communautés qu'elle dessert plus spécifiquement. Et elle l'obtiendrait d'autant mieux si, au moment de revoir et d'évaluer ses activités, de

déterminer ses secteurs prioritaires, elle recherchait activement les avis des intéressés. Ce serait en tout cas une bonne façon d'éviter un repli et de promouvoir une ouverture que d'aucuns attendent avec impatience.

5- Une nouvelle formule de financement

Il est assez évident que la formule de financement actuelle et surtout la méthode de financement des clientèles additionnelles ne sont pas conformes aux objectifs et introduisent des distorsions graves dans les bases de financement des universités. Il faut donc souhaiter une nouvelle formule de financement.

Dans le discours du 3 février 1981, le ministre Laurin disait que par son mandat, le ministère de l'Education "... amène un financement équitable et conforme aux objectifs poursuivis... Il n'a pas à diriger centralement les activités du réseau, non plus qu'à s'impliquer dans la gestion académique des établissements. Son principal moyen d'action consiste dans le contrôle des règles du financement public des universités." Ayant d'abord précisé les objectifs et les priorités, le rôle du ministère est ensuite de financer les activités d'enseignement et de recherche selon un barème qui tient compte des objectifs tout en étant équitable.

Du point de vue du Conseil, ceci signifie aussi un financement qui laisse à chaque établissement le contrôle de sa gestion et donc des moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs. L'autonomie de chaque université est importante pour lui permettre de s'épanouir selon ses propres particularités et de se développer de façon différenciée, tout en respectant les grands objectifs du réseau.

Une formule de financement devrait tenir compte des paramètres principaux qui affectent les coûts des activités d'enseignement

et de recherche. Quelques-uns d'entre eux sont facilement identifiables et pourraient être utilisés: ce sont les types des clientèles (temps complet, temps partiel), le niveau des activités d'enseignement (certificat, baccalauréat, diplôme, maîtrise et doctorat), les coûts réels par secteurs d'enseignement. Dans ce dernier cas, il faudra cependant prendre garde de ne pas se lier aveuglément aux coûts moyens actuels qui dans certains cas reflètent l'histoire ou le niveau de développement des secteurs concernés.

Une répartition équitable implique des règles budgétaires qui tiennent compte des missions particulières (géographiques et de vocation) de chaque institution ainsi que de sa taille.

Une telle formule ne remplacera évidemment pas le plan de développement de chaque établissement. Mais elle devrait lui permettre de mieux définir ses objectifs tout en l'incitant à se conformer aux objectifs particuliers qu'on demande au ministère d'énoncer. Ce qu'on doit donc rechercher c'est une formule simple conforme à la poursuite d'objectifs différenciés et qui favorise la collaboration entre les établissements. Par exemple, la conformité à l'objectif d'accessibilité implique un financement adéquat des clientèles additionnelles à l'aide de crédits nouveaux ajoutés à l'enveloppe budgétaire.

6- Conclusions

Dans la première partie de cet avis, le Conseil s'est efforcé de bien évaluer l'ampleur des compressions budgétaires imposées aux universités depuis quelques années et de celles proposées pour les années à venir. Les réductions très substantielles des dépenses par étudiant sont dues pour une large part au non-financement des clientèles additionnelles et ont conduit le réseau universitaire à prendre des mesures draconiennes qui ne manqueront pas de toucher les activités d'enseignement et de recherche.

Il ne sera certes pas facile de sortir de cette situation. Mais le Conseil estime qu'une amélioration générale de la qualité de la gestion du réseau universitaire pourrait en atténuer quelques-uns des impacts les plus négatifs. Cette amélioration devrait d'abord se faire sentir au niveau du ministère de l'Education par l'énoncé de politiques claires et précises à la mesure des moyens dont il dispose et par la mise au point d'une formule de financement adaptée à la poursuite de ses objectifs. Mais elle devrait aussi se faire sentir à l'intérieur du réseau et des établissements universitaires par l'adoption de priorités, par la concertation interinstitutionnelle, par la rationalisation de leur appareil administratif et par la mise au point de mesures propres à appuyer leur personnel dans la poursuite de la qualité et de l'excellence de leur enseignement et de leur recherche.

7- Recommandations

Recommandation 1

CONSIDERANT la responsabilité du ministère de l'Education de définir des priorités pour les différents niveaux d'enseignement et en particulier pour le réseau universitaire;

CONSIDERANT le besoin de concordance entre les règles de financement et les objectifs et priorités annoncés;

CONSIDERANT la nature présente du réseau universitaire constitué d'établissements autonomes;

CONSIDERANT les recommandations antérieures du Conseil des universités sur le besoin d'une nouvelle méthode de financement basée sur quelques paramètres importants, en particulier dans son avis sur le rapport de la Commission d'étude sur les universités;

CONSIDERANT la nature de la gestion des universités qui demande un certain temps pour mettre en oeuvre les moyens d'adaptation à un financement nouveau (qu'il soit moindre ou plus élevé);

Le Conseil des universités recommande:

- (1^o que le ministre de l'Education, de concert avec ses partenaires du système universitaire, détermine des objectifs réalistes et précise les priorités à retenir pour le réseau universitaire au cours des prochaines années, en particulier en matière d'accessibilité et de démocratisation;
- (2^o que les universités revoient leur plan de développement en tenant compte de ces objectifs et de ces priorités;
- (3^o que le ministre de l'Education propose une nouvelle formule de financement qui soit conforme à ces objectifs et qui tienne compte des principaux paramètres caractérisant le fonctionnement des universités;
- (4^o que cette nouvelle formule soit mise en application graduellement pour permettre aux établissements de s'adapter à de possibles variations de leur niveau de financement.

Recommandation 2

ATTENDU l'ampleur des coupures déjà faites au niveau de financement du réseau universitaire et en particulier la coupure brusque de 1981-82;

CONSIDERANT la détérioration des dépenses per capita qui en est résultée pour les universités;

CONSIDERANT l'importance du déficit accumulé du réseau;

CONSIDERANT le besoin de respecter les contraintes inhérentes au réseau universitaire et d'étaler les variations du niveau de financement sur plusieurs années;

CONSIDERANT l'impact à court terme de ces coupures brusques, en particulier sur l'équilibre du corps professoral et sur la qualité des activités fondamentales de l'université;

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

(d'annuler, ou à tout le moins, de réduire les
(compressions annoncées au niveau universitaire
(pour l'année 1982-83.

Recommandation 3

ATTENDU la nécessité de prévoir une somme de 20 millions de dollars en 1982-83 pour financer les augmentations de clientèles des années précédentes suivant l'ancienne formule;

CONSIDERANT que le prélèvement de cette somme dans l'enveloppe budgétaire déjà prévue pour les universités constituerait une nouvelle coupure s'ajoutant à celles qu'elles ont déjà subies;

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

(d'ajouter une somme de 20 millions de dollars aux
(subventions de fonctionnement prévues pour le réseau universitaire en 1982-83.

Recommandation 4

CONSIDERANT que la principale cause de la diminution des subventions per capita du réseau universitaire a été le non-finance-
ment des clientèles additionnelles;

CONSIDERANT que, pour les universités, cette pratique constitue une incitation à restreindre l'arrivée de nouvelles clientèles et, de ce fait, va à l'encontre des objectifs d'accessibilité et de dé-
mocratisation proposés aux universités par le ministère de l'Education;

CONSIDERANT les lacunes qu'il reste à combler en termes d'accessibilité et de démocratisation;

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

- (1^o que les nouvelles clientèles admises à l'univer-
sité en 1982-83 soient financées à 100% par
des crédits supplémentaires à l'enveloppe de
base de financement;
- (2^o que ces crédits supplémentaires soient réserv-
és pour être distribués, dans le courant de
l'année 1982-83, sur la base du nombre réel
d'étudiants additionnels admis en automne
1982 à l'université, en utilisant la nouvelle
formule de financement lorsqu'elle aura été
précisée.

Recommandation 5

CONSIDERANT la première recommandation de cet avis qui préconise l'adoption d'une nouvelle formule de financement;

CONSIDERANT les différences qui pourront apparaître entre les bases de financement des universités calculées par les anciennes règles et celles calculées par les nouvelles règles budgétaires;

CONSIDERANT le besoin d'amener graduellement le niveau de financement de chaque institution à celui calculé par les nouvelles règles;

Le Conseil des universités recommande:

(que le ministre de l'Education réserve un montant
(de 10 M de \$ pour ajuster les bases de financement
(des universités pour les rapprocher de celles
(calculées selon les nouvelles règles budgétaires.

OBITER DICTUMLes salaires

Même s'il n'en parle pas dans sa demande d'avis, le gouvernement envisage d'inclure le monde universitaire dans un possible gel des salaires des secteurs public et para-public. Sans intervenir sur le fond de la question, le Conseil voudrait souligner certains aspects particuliers au milieu universitaire et certaines précautions qu'il faudrait prendre.

Les paragraphes précédents l'ont montré, les universités ont été fortement touchées au cours des dernières années par les politiques d'austérité du gouvernement. De fait la coupure de l'année dernière a été si violente qu'elles ne pouvaient en aucune manière l'absorber sans remettre en cause les conventions collectives en vigueur. Effectivement cela s'est fait dans certains cas et des groupes de personnels ont consenti à des augmentations moindres en échange de stabilité d'emploi. Une première constatation s'impose: il ne faudrait pas que ces personnels se trouvent pénalisés par un gel qui laisserait leurs salaires à un niveau plus bas que ceux de leurs collègues qui n'ont pas fait de même.

Par ailleurs, il est clair que le gouvernement n'aurait pu faire subir aux autres niveaux d'enseignement les compressions importantes imposées aux universités, étant donné les conventions collectives en vigueur, conventions très contraignantes qu'il avait lui-même signées. Ainsi, l'an dernier, les subventions octroyées aux universités comportaient des compressions telles que ces dernières ont dû s'endetter pour faire face à leurs obligations vis-à-vis de leur personnel. Aussi le Conseil serait-il extrêmement malheureux si le ministère prenait prétexte d'un gel des salaires pour sabrer d'une valeur équivalente dans les subventions qu'il se propose d'octroyer aux universités. Car elles se trouveraient alors dans la difficile situation d'avoir en même temps à réduire leur personnel et à geler leur salaire. Elles n'auraient

plus de marge de manœuvre pour procéder aux ajustements nécessaires et on voit mal comment elles pourraient s'assurer de la collaboration de leur personnel. En fait, à bien des points de vue, elles éprouveraient le sentiment profond de perdre sur tous les tableaux. Le Conseil ne pourrait qu'être d'accord avec elles.

Pourtant, comme elles traversent actuellement une difficile période de réajustements, les universités ont besoin de s'assurer le concours de tous les intervenants pour maintenir des activités d'enseignement et de recherche de qualité. Aussi le Conseil des universités, si l'hypothèse d'un gel des salaires se matérialise - et sur ce point il n'entend pas prendre position - recommande-t-il au ministre de l'Education de ne pas réduire d'autant l'enveloppe des universités, mais de leur laisser un niveau de financement suffisant pour leur permettre de faire face à leurs obligations salariales sans nouvelles mises à pied. Les subventions de l'an dernier ont été trop faibles pour permettre aux universités de rencontrer les augmentations salariales qu'elles devaient alors accorder en vertu de leurs conventions collectives, et les ont acculées à un déficit d'ensemble de plus de 40 millions de dollars. La même situation se reproduirait en 1982-83 si le ministère, prenant prétexte d'un gel des salaires, maintenait au niveau de 1981-82 ses subventions au titre des masses salariales. En conséquence, en cas de gel des salaires, le Conseil estime essentiel d'ajouter à la subvention de l'an dernier une somme équivalente au déficit d'opération de 1981-82, en plus des ajouts prévus aux recommandations 3 et 4 pour les augmentations de clientèles.

ANNEXE I

TABLEAU 1 - EVOLUTION D'INDICATEURS DE FINANCEMENT DES UNIVERSITES DE 1974-75 A 1979-80.

	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82
Revenus de fonctionnement des universités (\$000)	315 809	409 423	464 089	546 781	617 390	671 294	763 066	816 300
PIB (\$ M)	35 965	40 761	46 820	50 383	55 556	62 254	68 885	76 462
Revenus de fonctionnement 100 x PIB	0,88	1,00	0,99	1,09	1,11	1,08	1,11	1,07
Dépenses brutes du gouvernement (\$ M)	7 583,1	9 231,3	10 716,8	12 043,3	13 398,0	15 123,2	17 596,7	20 440,0
Dépenses brutes du gouvernement 100 x PIB	21,08	22,65	22,89	23,90	24,12	24,29	25,55	26,73
Revenus de fonctionnement des universités 100 x Dépenses brutes du gouvernement	4,16	4,44	4,33	4,54	4,61	4,44	4,34	3,99

Sources: Subventions aux universités: Calcul des subventions de fonctionnement DGERU, MEQ

PIB: Comptes économiques du Québec 1961-1980 et données prévisionnelles pour 1981-82.

Dépenses gouvernementales: Etats financiers du Québec au 31 mars 1981 et crédits 82-83 pour 1^{re} année 1981-82.

TABLEAU 2 - Evolution des clientèles dans les réseaux d'enseignement
de 1974-75 à 1981-82

	<u>1974-75</u>	<u>1975-76</u>	<u>1976-77</u>	<u>1977-78</u>	<u>1978-79</u>	<u>1979-80</u>	<u>1980-81</u>	<u>1981-82</u> *
<u>Niveaux:</u>								
• Elémentaire et secondaire	1 419 997	1 374 909	1 321 857	1 262 313	1 213 301	1 170 108	1 130 015	1 096 115
Δ en %	- 3,2	- 3,9	- 4,5	- 3,9	- 3,6	- 3,4	- 3,0	- 3,0
• Collégial	99 253	103 036	106 174	118 340	120 773	117 318	118 054	121 000
Δ en %	+3,8	+3,0	+14,6	+20,6	-2,9	+1,0	+2,5	
• Universitaire	92 934	100 485	107 471	111 095	117 003	122 949	128 358	133 755
Δ en %	+8,1	+7,0	+3,4	+5,3	+5,1	+4,4	+4,2	

* Prévisions et estimations

N.B.: Au primaire, secondaire et collégial les clientèles représentent des étudiants réguliers à temps complet alors qu'à l'université les clientèles sont des EETC.

Source: Principales statistiques de l'Education 1970-71 à 1980-81, Direction des études économiques et démographiques, MEQ, mai 1981.

TABLEAU 3- Evolution des dépenses d'éducation per capita par niveau d'enseignement
de 1974-75 à 1981-82

	<u>1974-75</u>	<u>1975-76</u>	<u>1976-77</u>	<u>1977-78</u>	<u>1978-79</u>	<u>1979-80</u>	<u>1980-81</u>	<u>1981-82*</u>
<u>En \$ courants</u>								
Elémentaire secondaire	1 136	1 443	1 635	1 852	2 182	2 400	2 753	3 237
CEGEP	2 015	2 602	2 959	3 083	3 498	3 925	4 370	5 074
Universités	5 094	5 574	5 976	6 868	7 485	7 964	8 410	8 879
<u>Indice des prix à la consommation</u>								
Indice (1971 = 100)	125,0	137,9	148,7	160,3	175,1	190,6	209,9	236,8
Indice (1974-75 = 100)	100	110,3	119,1	128,2	140,1	152,5	167,9	189,4
<u>En \$ constants de 1974-75</u>								
Elémentaire secondaire	1 136	1 308	1 373	1 445	1 557	1 574	1 640	1 709
CEGEP	2 015	2 359	2 484	2 405	2 497	2 574	2 603	2 679
Universités	5 094	5 053	5 018	5 357	5 343	5 222	5 009	4 688

* Données prévisionnelles

Sources: . Principales statistiques de l'Education 1970-71 à 1980-81, Direction des études économiques et démographiques, MEQ, mai 1981.

. Prix et indices des prix (62-002). Statistique Canada.

TABLEAU 4 - Estimation du non financement à partir de 1979-80 des clientèles additionnelles du réseau universitaire et ses effets sur l'évolution des subventions per capita en \$ constants de 1974-75

		77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85
		En \$ courants				En \$ constants 81-82			
A-	Subventions de fonctionnement en M de \$ (excluant FCAC)	539,0	607,2	660,4	750,3	811,0	786,5	768,3	750,5
B-	Clientèles EETC	111 095	117 003	122 949	128 358	133 755	133 755	133 755	133 755
C-	IPC (1974-75 = 1)	1,282	1,401	1,525	1,679	1,894	1,894	1,894	1,894
D-	Subventions per capita en \$ constants 1974-75 (A ÷ B) ÷ C	3 784	3 704	3 522	3 481	3 201	3 104	3 032	2 963
E-	Clientèles additionnelles depuis 1978-79: totales	5 946	11 355	16 752	1	0	0	0	0
F-	Non financement des clientèles additionnelles en M de \$ constants de 1974-75 (Per capita 78-79 = 3704) X E	22,0	42,1	62,0	62,0	62,0	62,0	62,0	62,0
G-	Manque à gagner per capita en \$ constants de 74-75: F ÷ B	179	328	464	464	464	464	464	464

Sources: Calcul des subventions de fonctionnement, MEQ, DGCRU, DRMF et Tableau A.

ANNEXE II

SITUATION FINANCIERE DES UNIVERSITES EN 1981-82 (en milliers de dollars)¹

	REVENUS A	DEPENSES B	SURPLUS (OU DEFICIT) D'EXERCICE C = B - A	SURPLUS (OU DEFICIT) ACCUMULE D	SURPLUS (OU DEFICIT) EN % DU BUDGET C/B D/B
BISHOP	10 700	10 995	(295)	(1170)	(.027) (.106)
CONCORDIA	102 822	107 063	(4241)	(8822)	(.040) (.082)
HEC	20 013	21 250	(1237)	540	(.058) .025
LAVAL	219 975	228 777	(8802)	7970	(.038) .035
McGILL	204 612	216 014	(11 402)	(11 402)	(.053) (.053)
MONTREAL	228 629	236 727	(8098)	(2551)	(.034) (.011)
POLYTECHNIQUE	30 703	32 041	(1338)	487	(.042) .015
SHERBROOKE	68 802	76 402	(7600)	(11 827)	(.099) (.155)
UQ	249 615	258 365	(8750)	(12 552)*	(.109)* (.164)*
Montant distribué en février 82		5000		(12 576)	(.034) (.049)
5 000				5 000	
TOTAL DES UNIVERSITES	1 135 871	1 187 634	(46 763)	(34 351)	(.039) (.029)
			(47 488)*	(35 076)	

Source: Plan d'équilibre des universités pour l'année 1981-82

* Déficit de Sherbrooke incluant le versement de la dette

- (1) D'après les budgets révisés de mars 1982, le déficit de l'ensemble des universités sera légèrement inférieur à ce qui était prévu dans le plan d'équilibre.

SITUATION FINANCIERE DES UNIVERSITES EN 1981-82 (en milliers de dollars)

(suite)

	REVENUS A	DEPENSES B	SURPLUS (OU DEFICIT) D'EXERCICE C = B - A	SURPLUS (OU DEFICIT) ACCUMULE D	SURPLUS (OU DEFICIT) CIT) EN % DU BUDGET C/B D/B
UQAM	83 554	91 161	(7607)	(13 093)	(.083) (.144)
UQTR	38 375	38 659	(284)	520	(.007) .013
UQAC	24 621	25 079	(458)	(412)	(.018) (.016)
UQAR	17 298	17 682	(384)	(309)	(.022) (.017)
ENAP	8 768	8 318	450	(91)	.054 (.011)
UQAH	10 947	10 947	-	45	- .004
CEUAT	6 832	6 832	-	130	- .019
INRS	13 921	13 921	-	17	- .001
TELUQ	11 559	11 559	-	515	- .045
ETS	4 686	4 983	(297)	(324)	(.060) (.065)
IAF	17 385	17 421	(36)	237	(.002) .014
SIEGE SOCIAL	11 669	11 803	(134)	188	(.011) .016
TOTAL UQ	249 615	258 365	(8 750)	(12 576)	(.034) (.049)

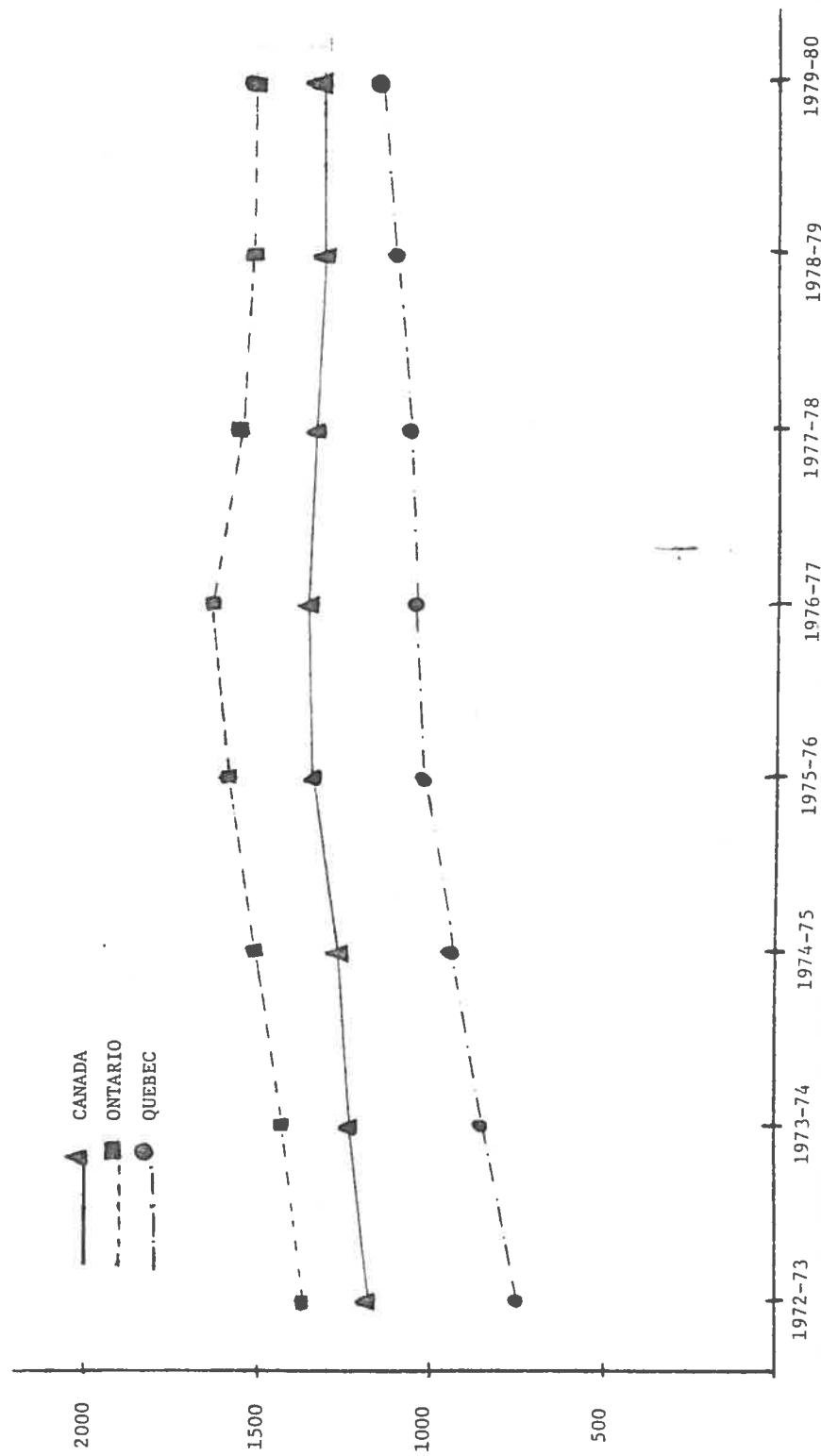
Source: Plan d'équilibre des universités pour l'année 1981-82 {

ANNEXE III

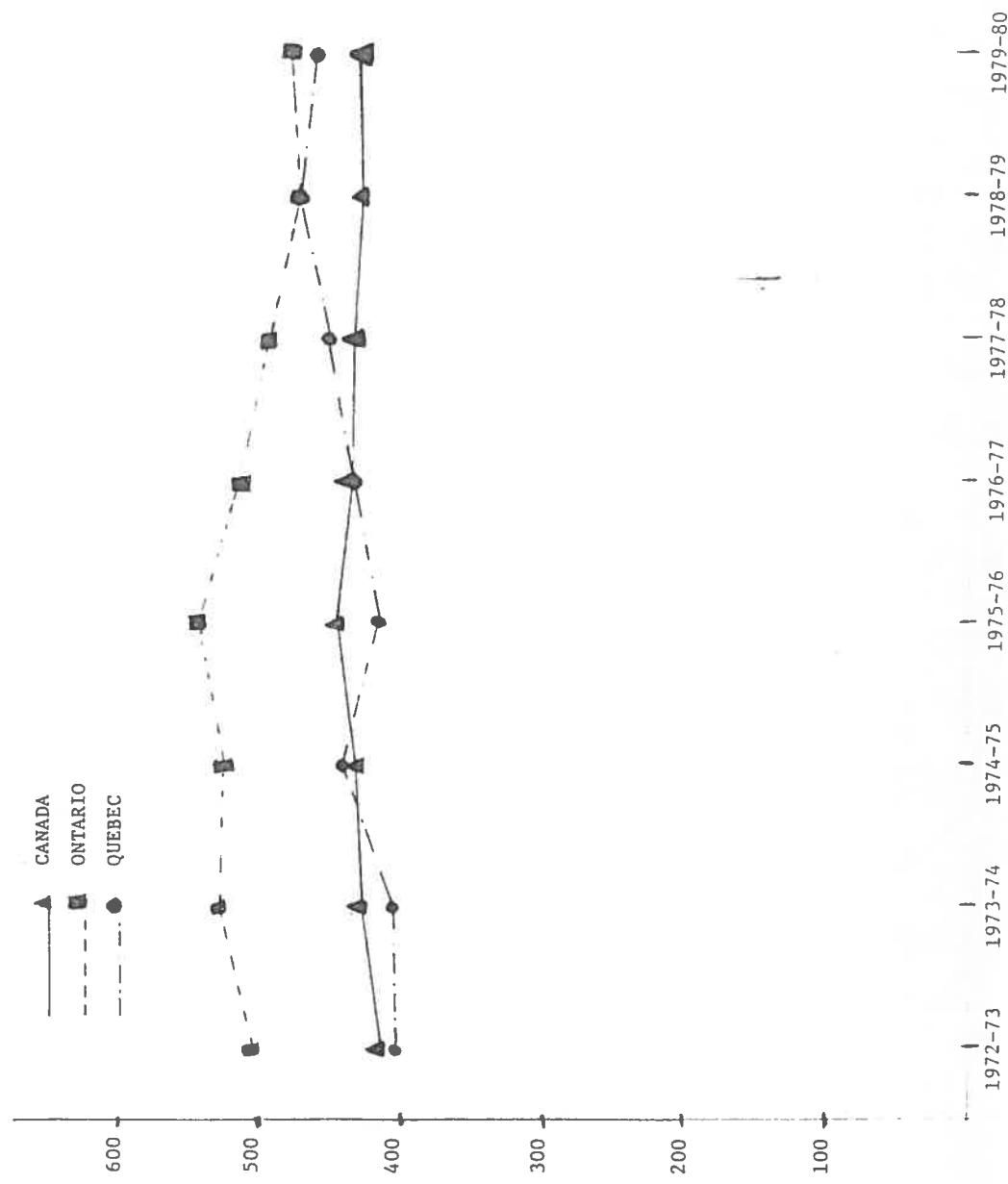
BACCALAUREATS

- Sources:
1. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: I - Inscriptions dans les universités québécoises et canadiennes de 1972-73 à 1979-80, Décembre 1981.
 2. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: II - Diplômes décernés par les universités québécoises et canadiennes de 1972 à 1979, Décembre 1981.

EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS COMPLET AU BACCALAUREAT
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80

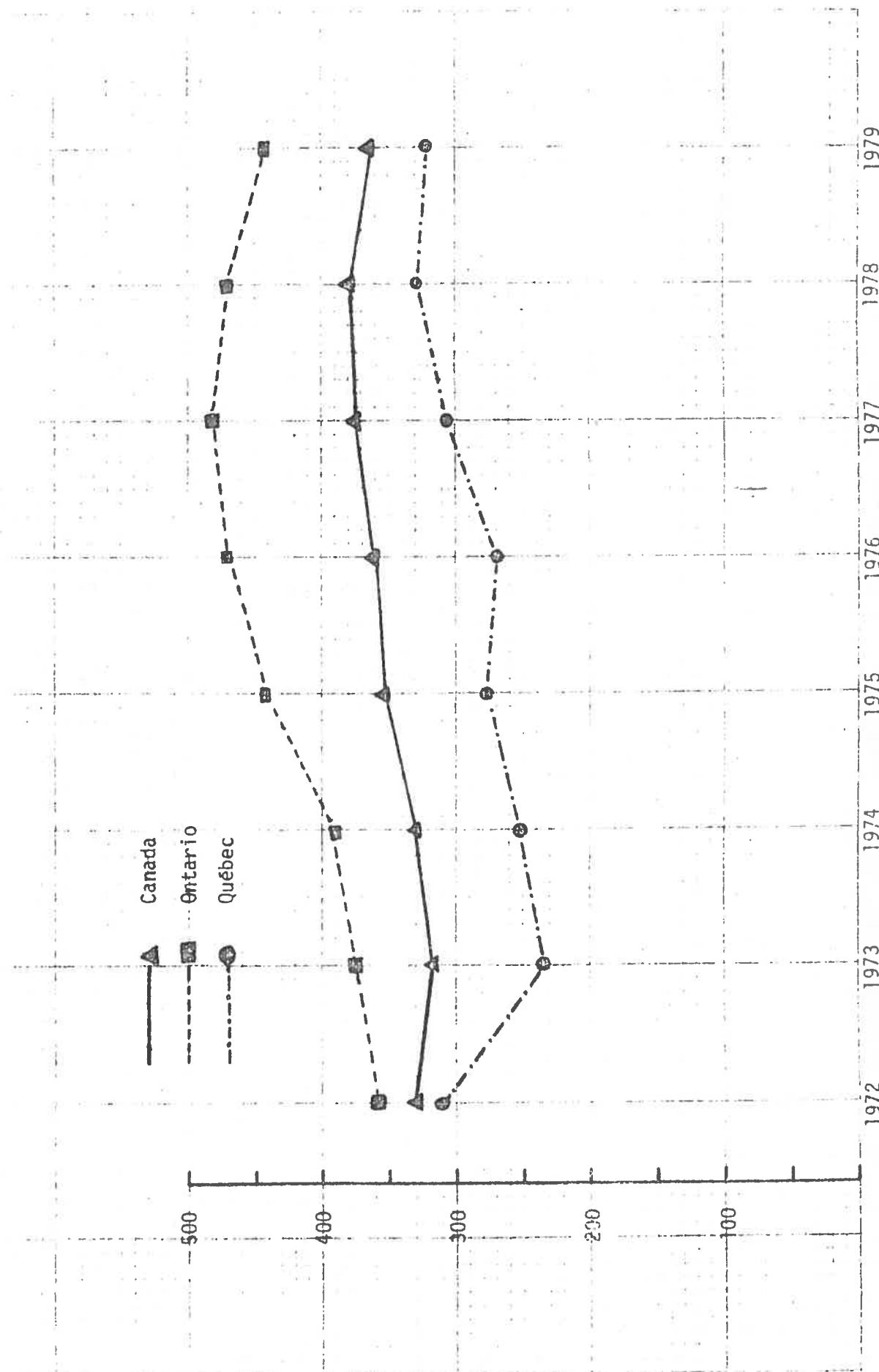


EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS PARTIEL AU BACCALAUREAT
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80

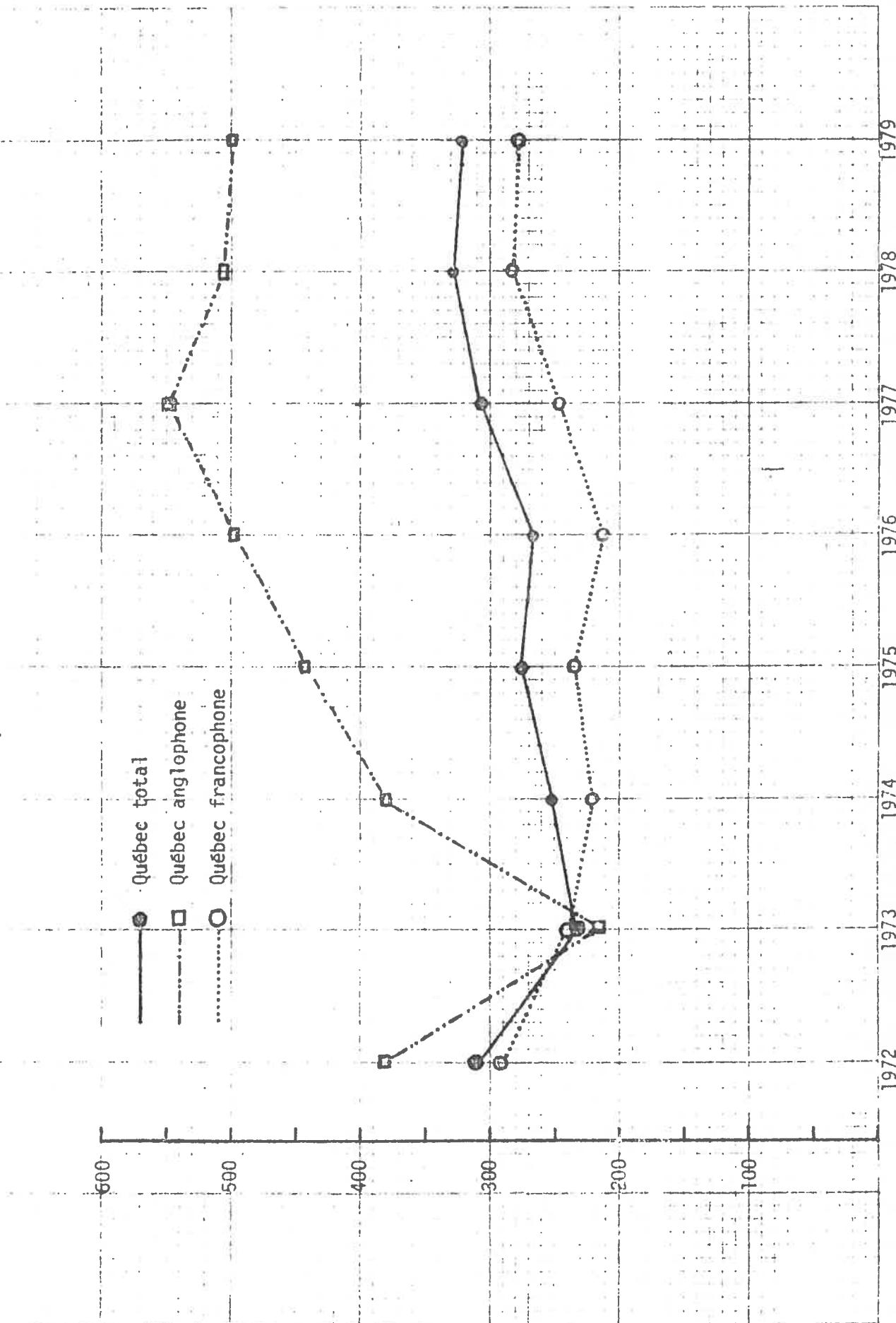


BACCALAUREATS DECERNES PAR 100.000 DE POPULATION
AU CANADA DE 1972 A 1979

49.



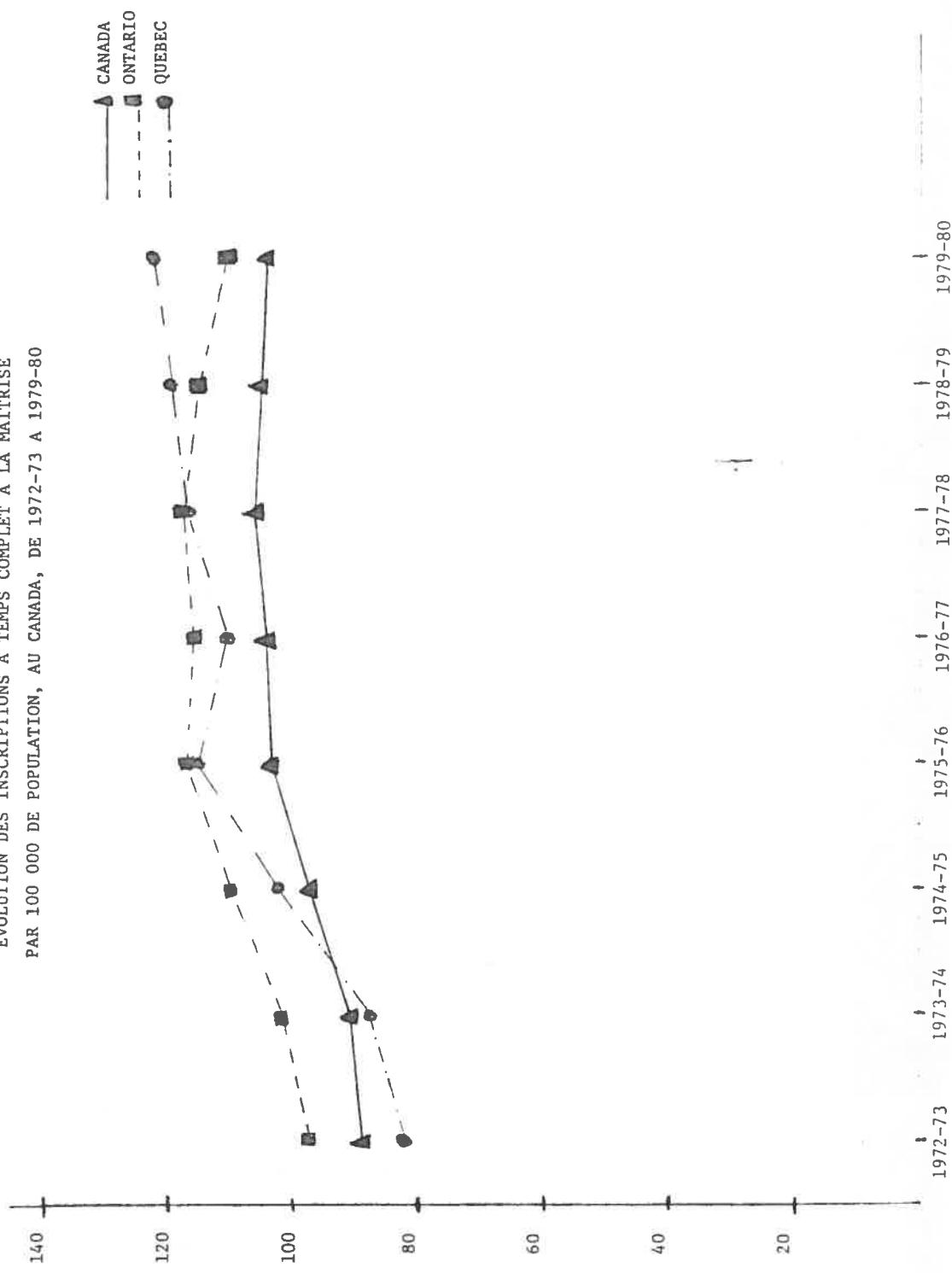
BACCALAUREATS DECERNES PAR 100 000 DE POPULATION
AU QUÉBEC DE 1972 A 1979



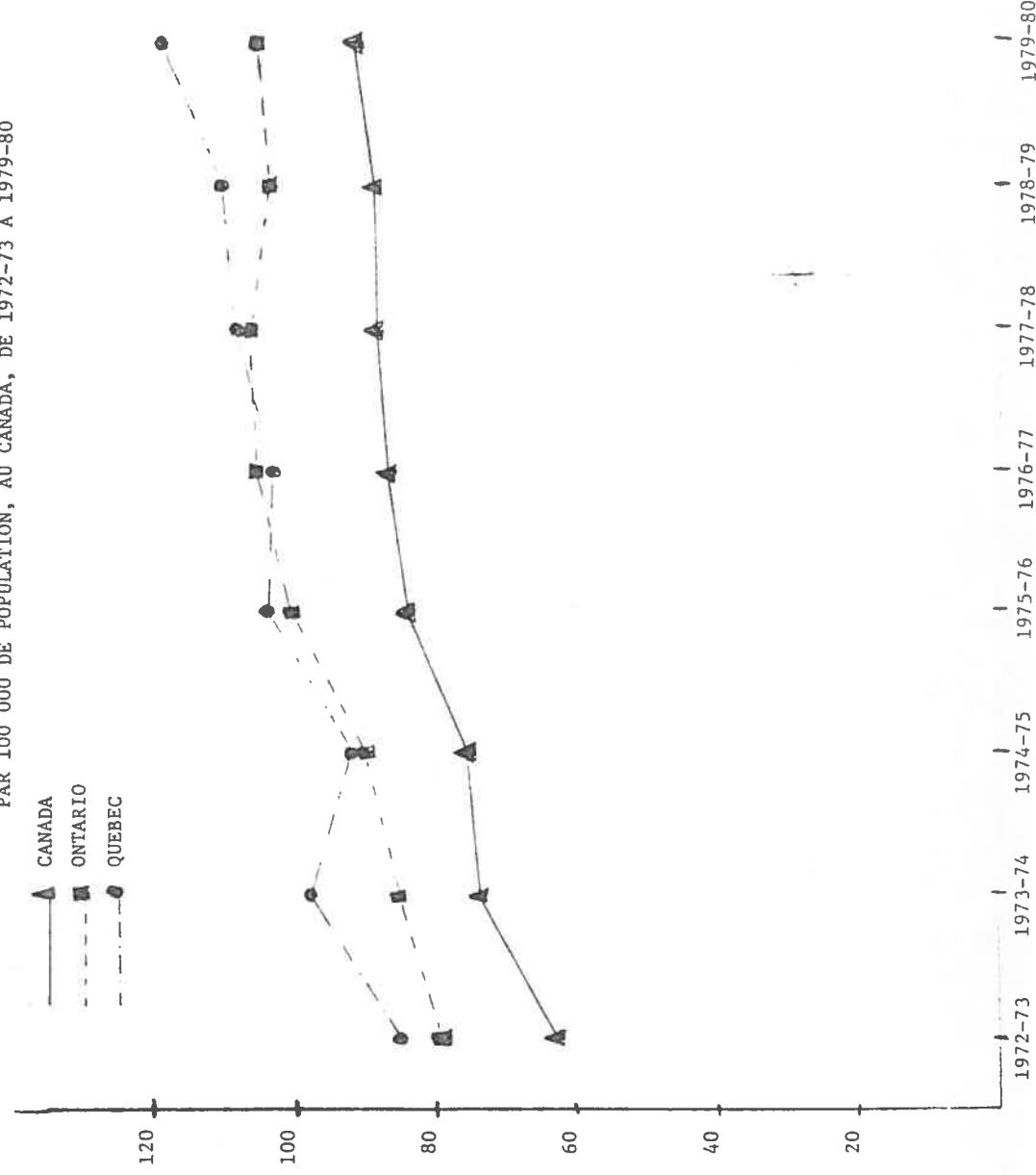
MAITRISES

- Sources:
1. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: I - Inscriptions dans les universités québécoises et canadiennes de 1972-73 à 1979-80, Décembre 1981.
 2. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: II - Diplômes décernés par les universités québécoises et canadiennes de 1972 à 1979, Décembre 1981.

EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS COMPLET A LA MAITRISE
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80

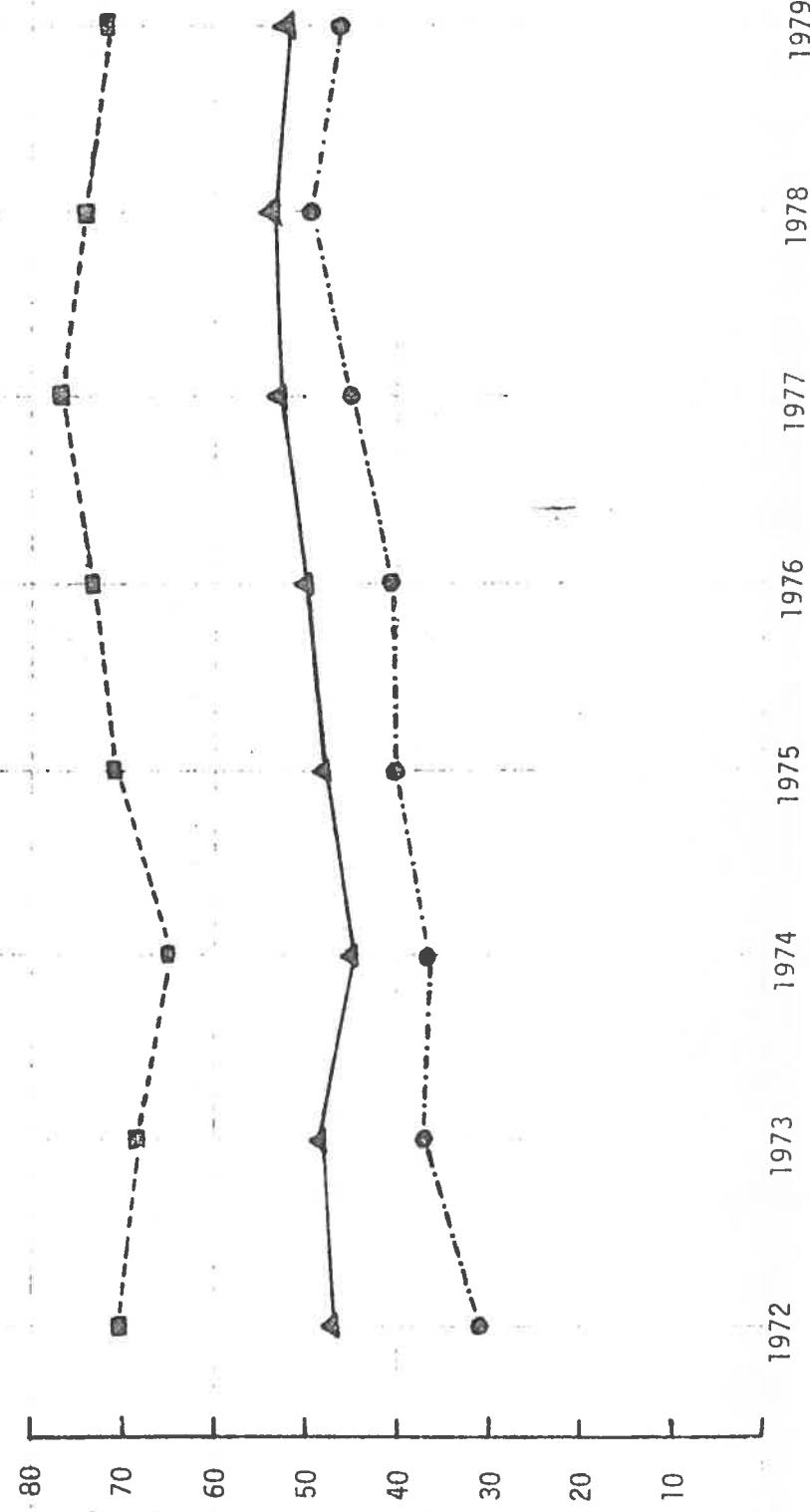


EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS PARTIEL A LA MAITRISE
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80

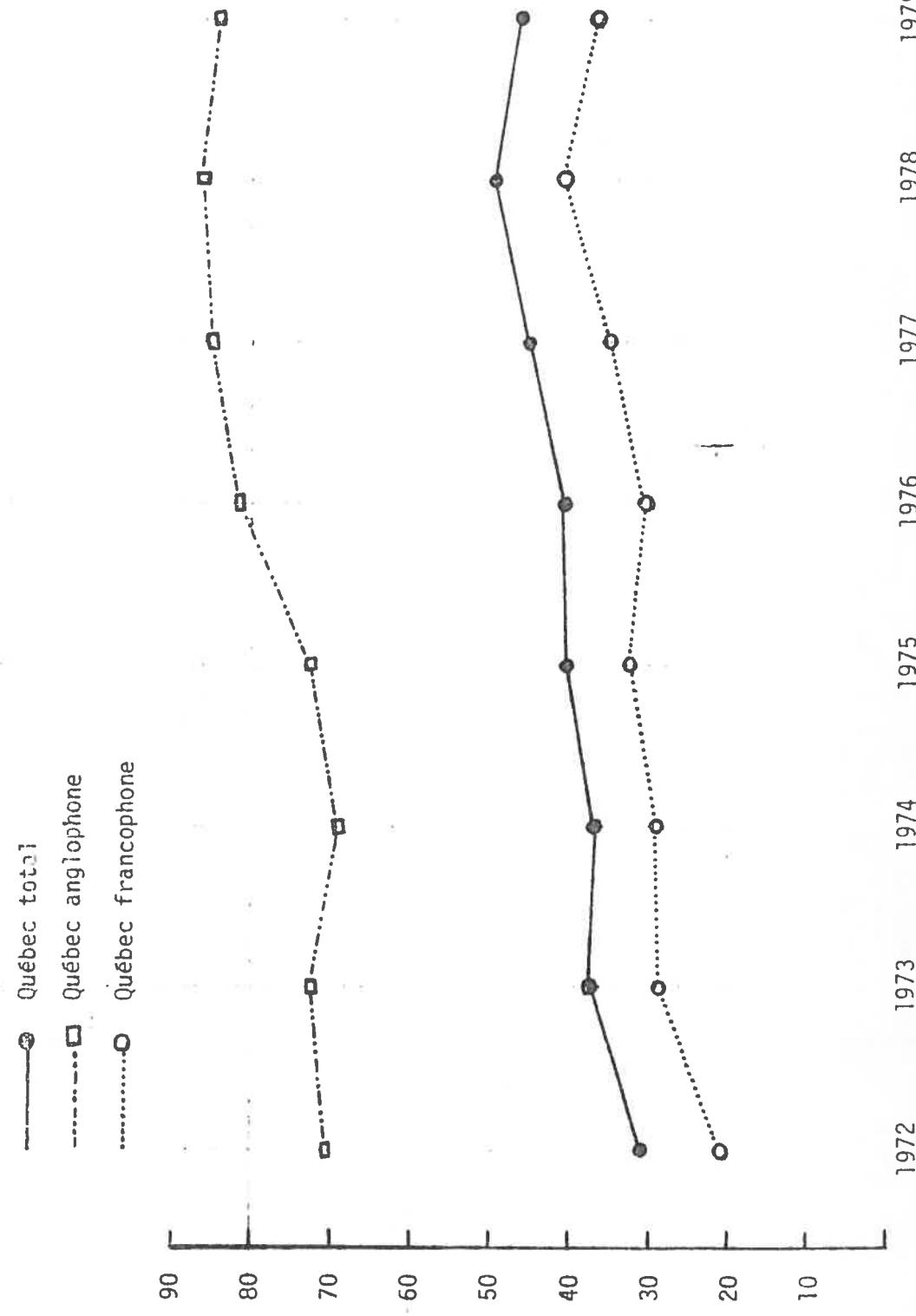


MAÎTRISES DECERNÉES PAR 100 000 DE POPULATION
AU CANADA DE 1972 À 1979

Canada
Ontario
Québec



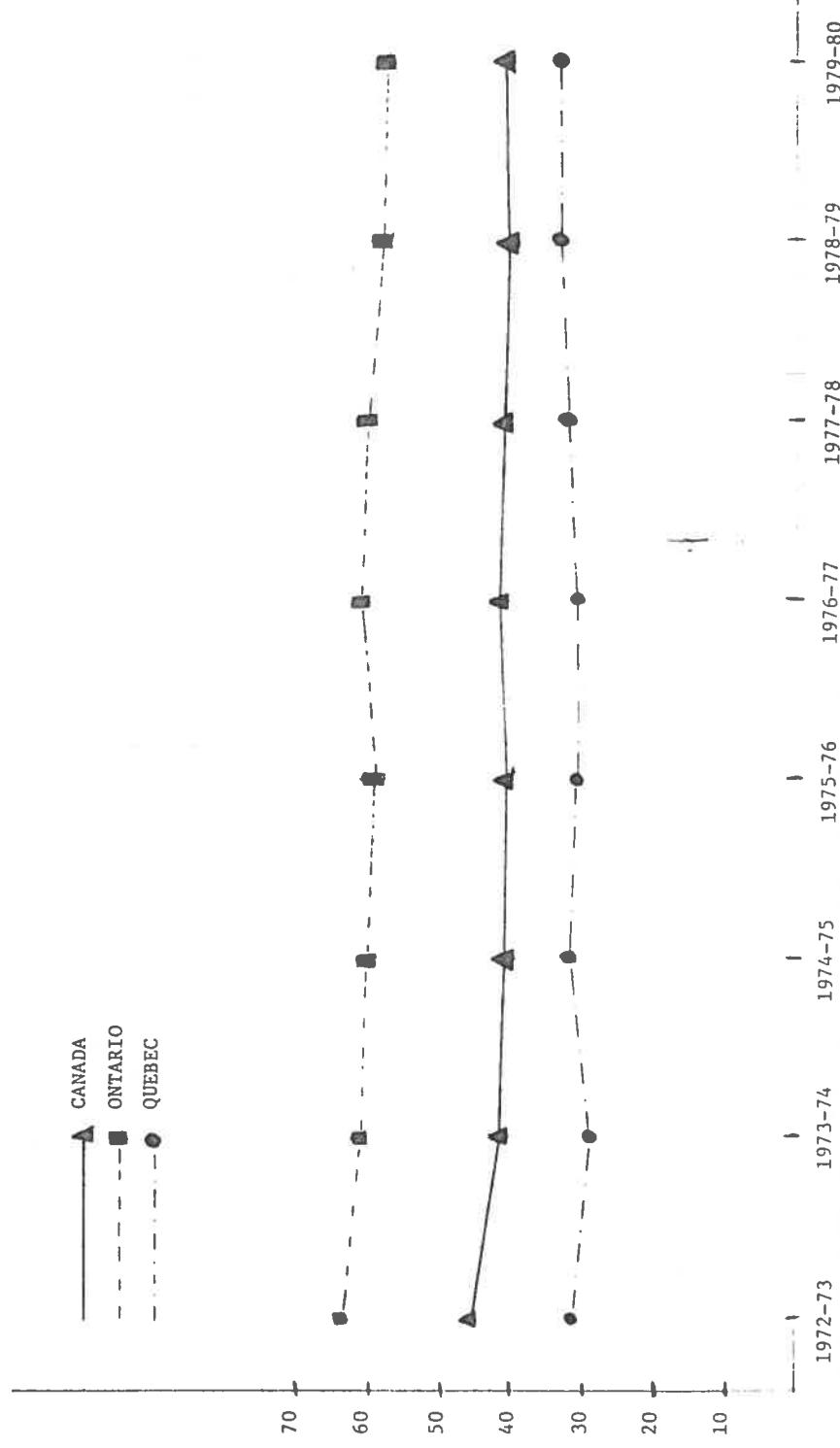
MAÎTRISES DECERNÉES PAR 100 000 DE POPULATION
AU QUÉBEC DE 1972 À 1979



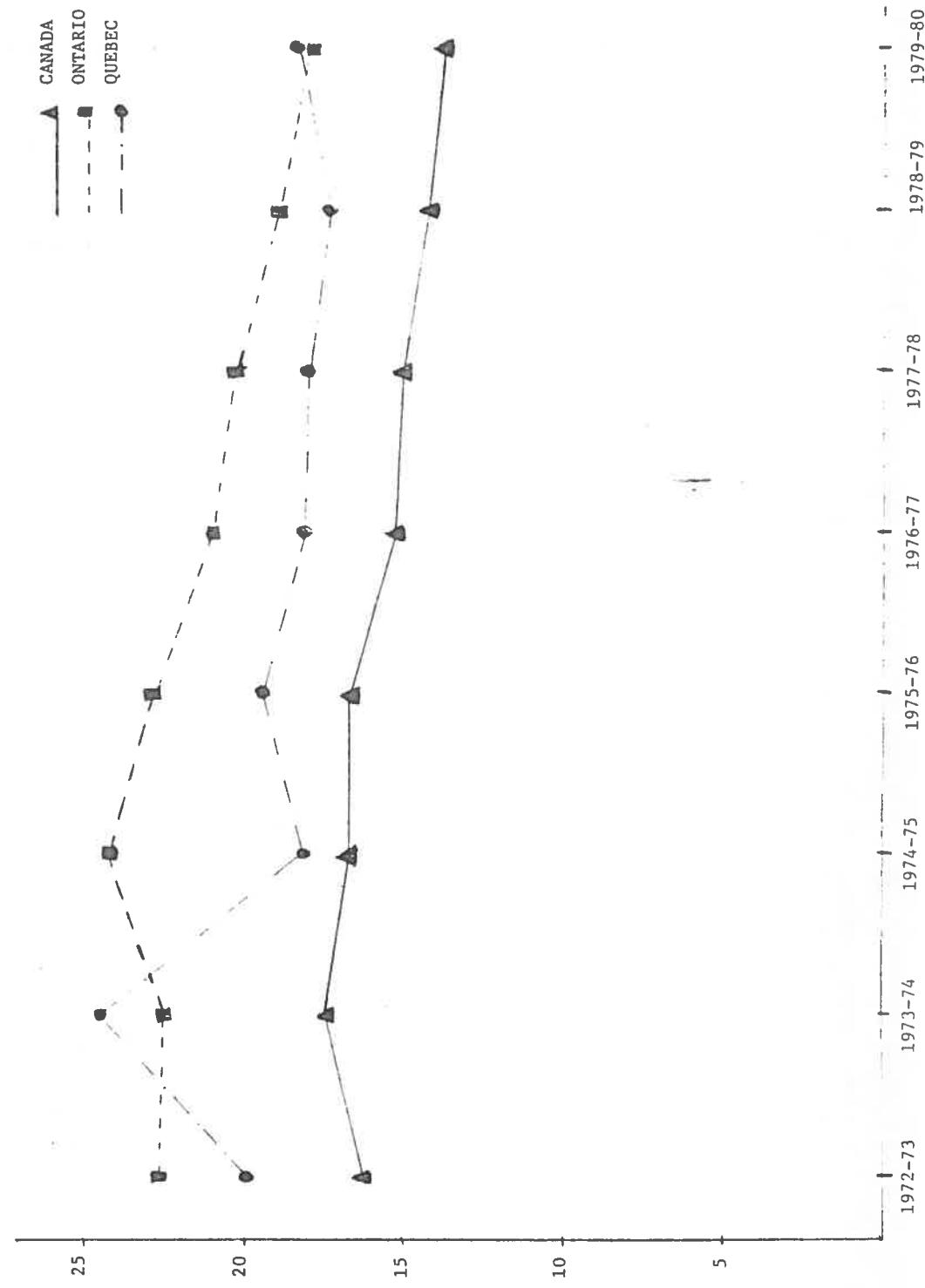
DOCTORATS

- Sources:
1. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: I - Inscriptions dans les universités québécoises et canadiennes de 1972-73 à 1979-80, Décembre 1981.
 2. Secrétariat au développement scientifique, Populations étudiantes: II - Diplômes décernés par les universités québécoises et canadiennes de 1972 à 1979, Décembre 1981.

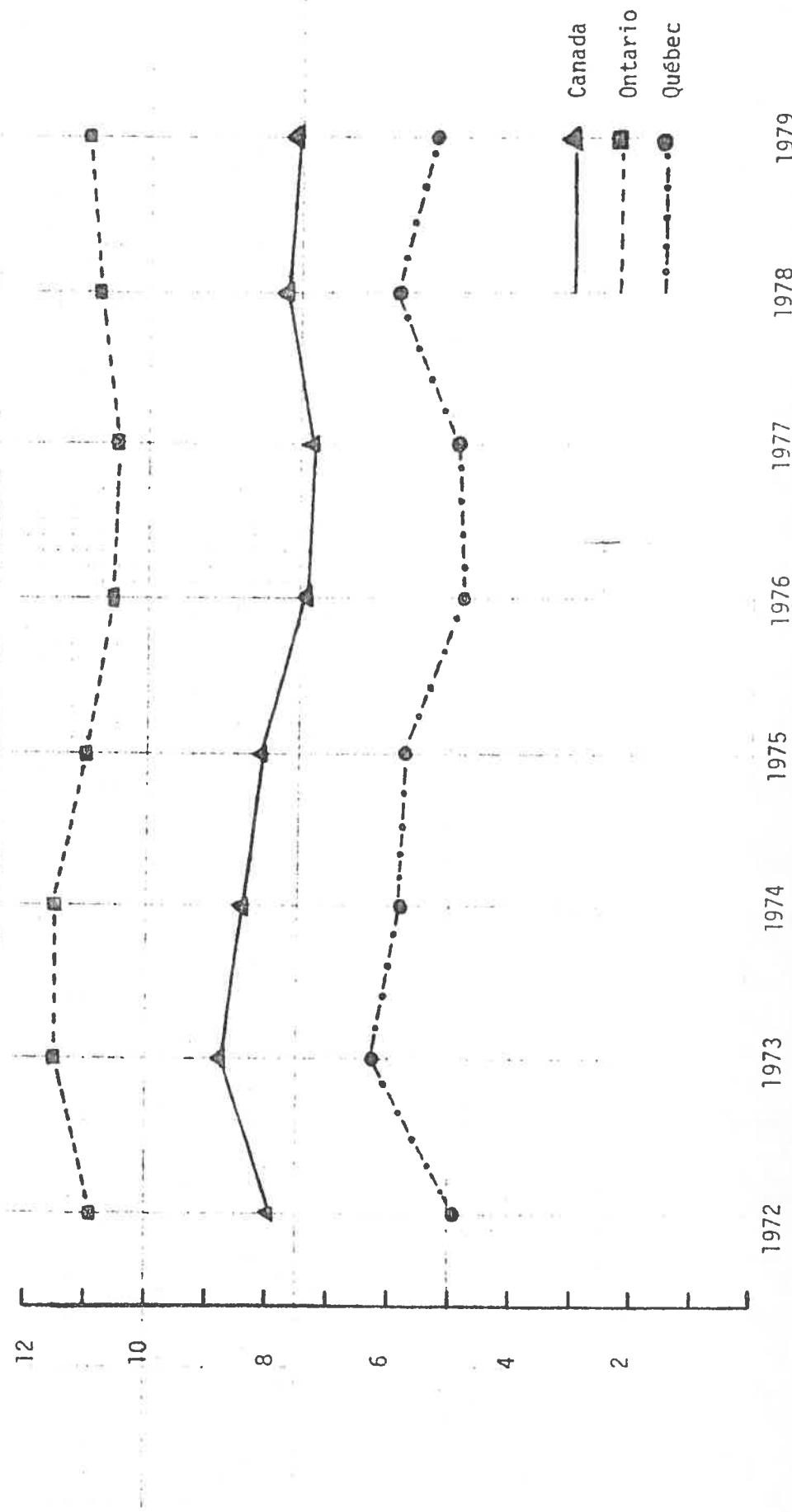
EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS COMPLET AU DOCTORAT
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80



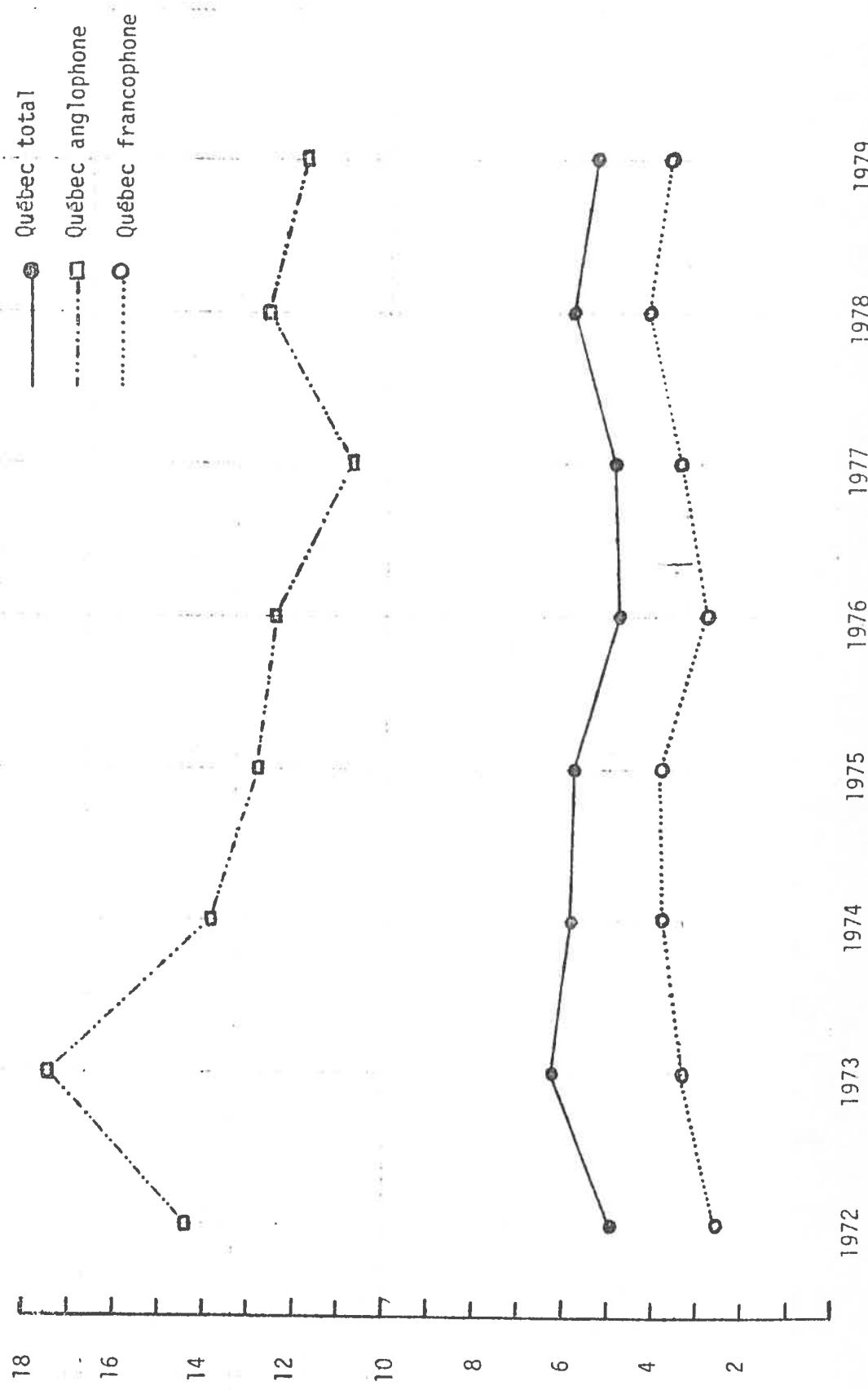
EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A TEMPS PARTIEL AU DOCTORAT
PAR 100 000 DE POPULATION, AU CANADA, DE 1972-73 A 1979-80



DOCTORATS DECERNÉS PAR 100 000 DE POPULATION
AU CANADA DE 1972 À 1979



DOCTORATS DECERNES PAR 100 000 DE POPULATION
AU QUÉBEC DE 1972 A 1979



Probabilités de transition, secteur français, public, à partir du secondaire V, selon l'origine sociale

Profession du père	Passage			Abandon	Total	Rapport UNIV/CEGEP III
	Université	CEGEP III	Stationnaire			
Administrateur	1	.4361	.1355	.0080	.4204	1.0000
Cadre moyen	2	.2104	.2272	.0082	.5542	1.0000
Petit propriétaire	3	.1640	.1691	.0111	.6558	1.0000
Col blanc	4	.1127	.1886	.0064	.6923	1.0000
Ouvrier spécialisé	5	.0935	.1722	.0062	.7281	1.0000
Ouvrier semi-spéc.	6	.1096	.1501	.0043	.7360	1.0000
Manoeuvre	7	.0734	.1544	.0075	.7647	1.0000
Fermier	8	.0820	.2414	.0177	.6589	1.0000

Source: Alain Massot, Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme, Québec, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Projet ASOPE, 1979, p. 139, tab. 11.

Note:

Ce tableau décrit la situation scolaire en 1975 des étudiants inscrits en secondaire V à l'automne 1971. On doit le lire ainsi: pour 100 enfants d'administrateurs, 42 n'étaient plus aux études en 1975, aucun n'était stationnaire, 13 terminaient leur Cégep III et 43 s'étaient rendus à l'université et ainsi de suite pour les autres catégories professionnelles.

Provenance professionnelle des étudiants à temps partiel

Cadres et occupations associées	14,4%
Enseignants du primaire	14,5%
Autres enseignants	18,2%
Professionnels et semi-professionnels de la santé et des services sociaux	12,7% —
Employés de bureaux	17,7%
Ventes, services et autres	8,5%
Sans occupation rémunérée	13,9%

Source: Enquête du Conseil des Universités auprès des étudiants à temps partiel des universités du Québec

